UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ, LECTEUR DES LUMIÈRES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA

MAÎTRISE EN LETTRES (AVEC MÉMOIRE – ÉTUDES LITTÉRAIRES)
(3074)

PAR
AMÉLIE LESSARD

JANVIER 2025

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Merci, d'abord, à Marc André Bernier, mon directeur de recherche, pour sa confiance en mes idées, sa gigantesque générosité intellectuelle et son astronomique bienveillance. Sans toi, je ne me serais pas rendue aussi loin dans ma formation littéraire et professionnelle et je ne serais pas aussi fière de moi aujourd'hui.

Merci à Camille St-Georges, avec qui j'étudie la littérature depuis le cégep. Nous serons toujours de fidèles acolytes. J'ai déjà hâte de nous voir encore évoluer en tant que femmes et prolifiques enseignantes.

Merci à Marie-Hélène Nadeau, ma grande sœur littéraire, collègue et amie, qui m'a tant inspirée et incitée à toujours monter vers le haut. Les colloques auxquels nous avons participé ensemble et les souvenirs qu'ils ont créés me sont précieux.

Merci à ma famille qui a toujours su me motiver dans la poursuite de mes objectifs. Je mentionne tout spécialement Djemi, mon amoureux et littéraire par passion, ainsi que mes parents, Nathalie et Martin, qui ont continuellement su nourrir ma motivation de jour en jour, et ce, malgré les difficultés éprouvées. Je fais aussi un petit clin d'œil à Bandit, mon chat, qui ne manquait jamais une séance de rédaction.

Merci, finalement, à mes collègues (et anciens enseignants) de l'Académie Antoine-Manseau ainsi qu'à mes élèves des groupes 105, 202 et 203 qui, durant l'année scolaire 2023-2024, ont eu confiance en mes connaissances et m'ont prodigué de sincères encouragements dans ma démarche vers l'obtention de ma maîtrise en lettres.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements……ii

Table des matières……...iii

Introduction……..……4

Chapitre I. Récit d'une enfance retrouvée……14
I. Place de l'enfance dans la tradition mémorialiste……15
II. L'enfance, période primordiale dans le développement de la personnalité de l'homme……...18
III. Souvenirs d'enfance et nostalgie……..25
IV. Les idées sur l'honnêteté, la justice et l'éducation au prisme des anecdotes de l'enfance…….. 27
V. Enfance et représentation de soi……...31

Chapitre II. Art de l'anecdote et philosophie morale……..35
I. Anecdote et réflexion morale……...36
II. Conséquences de la calomnie……...41
III. Alcool et dévoiement……... 45
IV. Réflexions sur la mort……..48

Chapitre III. Ruines et mélancolie entre deux mondes…….. 55
I. Admiration d'Aubert de Gaspé pour Volney……...56
II. Traumatismes de la Révolution française…… 67
III. Réflexions sur le passage du temps……..69

Chapitre IV. Bienveillance de l'écrivain envers l'autre……..73
I. Respect de la petite enfance et morale sensitive……..76
II. Condition féminine et morale de la galanterie……80
III. Appel à la tolérance entre les hommes……83

Conclusion…… 92

Bibliographie…… 98

INTRODUCTION

Avec la Conquête, les rapports de force changent sur le territoire de ce qui était la Nouvelle-France, placé désormais sous occupation britannique. Comme le souligne Arnaud Decroix, ce « changement de souveraineté est consacré, le 10 février 1763, par la signature du traité de Paris qui, en son article 4, stipule la cession du Canada à l'Angleterre[1] ». L'administration anglaise chercha aussitôt à imposer la langue anglaise sur le territoire, ce qui décida, pour la population canadienne francophone, de l'avènement d'un régime linguistique essentiellement bilingue. Les Canadiens résistent toutefois devant la tentative de l'administration anglaise de les contraindre à une assimilation culturelle et linguistique, ce qui les amène à réfléchir sur leur sort comme peuple. De fait, selon Yvan Lamonde, « le choc des cultures politiques et les intérêts divergents des groupes sociaux suscitent une activité intellectuelle remarquable dont la Chambre d'assemblée, les brochures, les "gazettes" et les cafés deviennent des forums[2] ». Les Canadiens cherchent alors à se servir de ces moyens d'expression qui sont à leur disposition pour défendre leur identité en tant que peuple que définissent une culture et une langue qui lui sont propres et qui le distinguent de celles de leur colonisateur. Les discriminations que favorise le régime colonial suscitent surtout, chez les intellectuels canadiens, l'avènement d'une pensée politique aux inflexions volontiers républicaines, qui sont entre autres influencées par les idées des Lumières

---

[1] Arnaud Decroix, « La controverse sur la nature du droit applicable après la conquête », *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, vol. 56, nº 3, avril 2011, p. 491.
[2] Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1770-1896), Montréal*, Fides, 2000, vol. 1, p. 18.

provenant de l'Europe et la guerre d'indépendance menée par les treize colonies américaines.

À la suite de la Conquête, en somme, les Canadiens en viennent à développer, toujours selon Lamonde, « tout un lexique et un militantisme idéologiques. Mais un fait demeure : traumatisme ou pas, l'expérience individuelle et collective des Canadiens en est alors traversée de part en part : langue, religion, mœurs, régime politique[3] ». Quelque 80 ans plus tard, en affirmant que le peuple canadien-français n'avait ni histoire ni littérature dans son rapport rédigé au lendemain des Rébellions de 1837-1838[4], Lord Durham devait accélérer ces réflexions identitaires, au point de susciter une période foisonnante dans la littérature canadienne-française. Les intellectuels, en réponse à ces critiques, vont désormais chercher à défendre et à illustrer leur propre culture. Ils le font notamment en s'inspirant de la littérature et, plus généralement, de la civilisation de l'Europe des Lumières. Déjà, à la fin du XVIIIe siècle, la *Gazette littéraire de Montréal* faisait la promotion, dans ses numéros, des différents idéaux progressistes des Lumières. En effet, comme le souligne Pierre Hébert, « le voltairianisme de la *Gazette littéraire* de Fleury Mesplet et Valentin Jautard, en 1778-1779[5] » n'est pas négligeable en ce qui concerne le phénomène de la propagation des idées provenant des philosophes des Lumières chez les intellectuels canadiens-français.

---

[3] *Ibid.*, p. 63.
[4] John George Lambton [comte de] Durham, *The Report and Despatches of the Earl of Durham, Her Majesty's High Commissioner and Governor-General of British North America*, Londres, Ridgways Piccadilly, 1839, p. 218.
[5] Pierre Hébert, « De la soutane étouffante à la toge libératrice ? Le rôle du pouvoir judiciaire dans l'autonomisation de la littérature québécoise (1892-1962) », *Cahiers de la propriété intellectuelle*, nº 21, 2009, p. 98.

Toutefois, en même temps qu'ils se nourrissent de la culture des Lumières, les intellectuels du pays se dotent, à la suite du rapport Durham, d'un militantisme nationaliste canadien-français, dont l'une des principales manifestations consiste à se donner « le devoir d'écrire sur des sujets d'ici[6] », comme le souligne Bernard Andrès. C'est suivant cet esprit que des auteurs comme Philippe Aubert de Gaspé s'intéressent donc au folklore canadien et cherchent à le faire rayonner. Ce dernier publie ainsi, en 1863, *Les anciens Canadiens*, roman qui le fera connaître[7]. Rappelons que le public avait tout particulièrement aimé la section « Notes et éclaircissements », qui, à la fin de l'ouvrage, rapportait des anecdotes historiques donnant des détails réels qui sont intimement liés à l'intrigue de l'œuvre. Cet engouement des lecteurs pour cette partie du roman déterminera Philippe Aubert de Gaspé à entreprendre ensuite la rédaction de ses *Mémoires*, qui paraissent en 1866. L'ouvrage prend toujours pour objet l'Histoire, comme le faisaient *Les anciens Canadiens*, mais il appartient également à un genre qui laisse davantage de place à un ton plus personnel, puisque les *Mémoires* font partie de ce que l'on appelle les récits de soi, où l'auteur devient lui-même le sujet sur lequel porte son œuvre. La proximité qu'exige ce genre entre l'auteur et son œuvre fait en sorte que les influences intellectuelles qui se sont exercées sur Philippe Aubert de Gaspé s'expriment davantage dans son récit de soi que dans un roman comme *Les anciens Canadiens*. Une fois plongé dans l'œuvre, le lecteur peut alors remarquer que

---

[6] Bernard Andrès, « À l'orient du septentrion, ou Zélim dans la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779) », *Tangence*, hiver 2001, nº 65, p. 64.

[7] Son œuvre deviendra même le premier succès de librairie canadien-français, à la suite de son fils qui, lui, avait écrit le premier roman d'origine canadienne-française (c'est-à-dire écrit au Canada français pour les Canadiens français), paru en 1837 avec pour titre *L'influence d'un livre*. Sur la vie de Philippe Aubert de Gaspé, il existe plusieurs notices et ouvrages où est mentionnée sa vie remplie. Voir, par exemple, *Dictionnaire biographique du Canada*, « Aubert de Gaspé, Philippe Joseph » [en ligne], vol. X (1871-1880), URL : https://www.biographi.ca/fr/bio/aubert_de_gaspe_philippe_joseph_10F.html (page consultée le 10 janvier 2025).

le mémorialiste s'inspire de valeurs et de procédés formels typiques du siècle des Lumières, suivant ainsi la voie qu'avait ouverte aux écrivains canadiens un périodique comme la *Gazette littéraire de Montréal*. Il en résulte une alliance, par ailleurs emblématique de la littérature québécoise du XIXe siècle, entre une culture savante qu'inspire la civilisation européenne des Lumières et un goût pour une histoire nationale propre aux Canadiens. Dans le cas de Philippe Aubert de Gaspé, on peut se faire une idée assez précise de sa connaissance de la culture des Lumières en consultant un inventaire de 1836 qui a été produit de sa bibliothèque personnelle et qui s'intitule « *Books in his Possession* ». En explorant ce document, Marc André Bernier et Claude La Charité remarquent ainsi « la place prééminente qu'occupent, parmi les belles-lettres, les ouvrages du XVIIIe siècle, alors que ceux du XIXe siècle demeurent, pour leur part, à peu près absents[8] ». Ils ajoutent que « dans cet inventaire se pressent plusieurs des grands noms qui ont illustré le siècle des Lumières[9] », qu'il s'agisse, entre autres, de Montesquieu, Voltaire, Volney ou encore Rousseau, auteurs dont la présence sera d'ailleurs longuement commentée dans les quatre chapitres successifs de ce mémoire.

En s'intéressant à Philippe Aubert de Gaspé en tant que lecteur des écrivains des Lumières, notre travail se rattache donc à l'histoire des idées, puisque nous accorderons une attention particulière à la manière dont l'écriture des *Mémoires* s'invente au sein d'un dialogue ininterrompu avec la philosophie morale et la philosophie de l'histoire du XVIIIe siècle. À cette fin, nous allons notamment exploiter

---

[8] Marc André Bernier et Claude La Charité, « *In memoria sæpe, in corde semper* : relire les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé à la lumière d'un inventaire de 1836 de sa bibliothèque », dans Sophie Marcotte (dir.), *Regards sur les archives d'écrivains francophones au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, « Archives des lettres canadiennes », 2019, tome XVII, p. 149.
[9] *Ibid.*

L'esprit des Lumières de Christophe Martin. Cet ouvrage propose plusieurs perspectives critiques, afin de penser ensemble histoire, littérature et philosophie. Il permet ainsi de mieux saisir en quoi philosophie et littérature sont indissociables, l'auteur de l'ouvrage proposant même, dans son quatrième chapitre, un portrait global de la pédagogie des Lumières, tout en portant une attention particulière à *Émile ou De l'éducation* de Rousseau, ce qui s'avère utile pour le premier chapitre de notre mémoire. De manière plus générale, enfin, notre réflexion prendra pour guide les nombreux travaux qui, depuis une dizaine d'années, envisagent l'invention littéraire comme une expérience de pensée. Colas Duflo le fait, entre autres, dans *Les aventures de Sophie : la philosophie dans le roman au XVIIIe siècle*.

Philippe Aubert de Gaspé recueille donc, lors de la rédaction de ses *Mémoires*, l'héritage de ces esprits éclairés que furent des auteurs comme Jean-Jacques Rousseau et Constantin-François de Volney. Le mémorialiste se serait sans doute inspiré d'eux, à la suite de sa lecture des *Confessions*, des *Rêveries du promeneur solitaire* et des *Ruines*, dans la mesure où il reprend des thèmes présents dans ces œuvres. En effet, le mémorialiste valorise entre autres l'enfance comme période fondamentale dans la vie d'un homme. Dans notre premier chapitre, « Récit d'une enfance retrouvée », nous analyserons donc la mise en scène chez Philippe Aubert de Gaspé d'un *ethos* d'écrivain authentique et vrai, afin de montrer en quoi l'invention de l'écriture mémorialiste est redevable pour une bonne part à Jean-Jacques Rousseau en raison de la manière dont les souvenirs d'une enfance retrouvée y sont présentés et racontés, tout en réfléchissant à la question de l'éducation des enfants. Sur le plan théorique, ce chapitre s'inscrit plus précisément dans le domaine de l'histoire culturelle. C'est ainsi qu'à partir d'un

ouvrage comme *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* de Philippe Ariès, nous comptons recourir à certains concepts, comme l'avènement de la notion d'intimité et de vie privée, par exemple, qui nous permettront de mieux appréhender l'enfance vécue au XVIIIe siècle. Il s'agit d'un ouvrage dont les méthodes vont nous guider dans notre premier chapitre, alors que nous chercherons à rendre compte de la manière dont Philippe Aubert de Gaspé perçoit son enfance et la représente. En fait, cet essai d'Ariès, même s'il est d'abord paru en 1960, reste un ouvrage incontournable sur le développement d'une nouvelle vision de l'enfance et de la famille au XVIIIe siècle. En regard des perspectives ouvertes par l'histoire culturelle, nous cherchons à comprendre en quoi, chez Rousseau et Aubert de Gaspé, les anecdotes d'enfance servent au développement d'une pensée philosophique sur l'éducation des enfants et à voir en quoi cet âge de la vie constitue une période charnière dans le développement du caractère. Notons tout particulièrement que l'élément le plus décisif de l'essai d'Ariès concerne la façon d'appréhender l'avènement de la notion d'intimité au XVIIIe siècle, comme mentionné. Ce changement dans les mentalités a ensuite provoqué une nouvelle façon de percevoir la famille et a ainsi développé une sensibilité qui mène à la notion de vie privée. C'est cette tendance à l'introspection et à la proximité que nous essaierons de dégager, en montrant en quoi celle-ci est intimement liée à une quête d'identité et à la construction de l'*ethos* de l'écrivain.

Grâce à un « usage essentiellement mondain et rhétorique que fait Aubert de Gaspé des philosophes[10] », comme l'avaient souligné Bernier et La Charité, le mémorialiste, de plus, associe étroitement l'art de l'anecdote à la philosophie morale

[10] *Ibid.*, p. 154.

dans ses *Mémoires*. Dans notre deuxième chapitre, « Art de l'anecdote et philosophie morale », nous allons donc rendre compte, chez Philippe Aubert de Gaspé, de l'héritage de la pensée philosophique et morale de Rousseau, dont les modes d'exposition sont indissociables des anecdotes, qui représentent dans les *Mémoires* autant d'expériences de pensée qui ont pour fonction d'interpeller la conscience morale du lecteur. Notre projet va également prendre appui sur les travaux récents qui s'intéressent à la question de l'anecdote, à commencer par ceux de Karine Abiven. Nous nous servirons entre autres de son ouvrage *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai : de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)* pour mieux comprendre la fonction de l'anecdote dans les récits du XVIIIe siècle. « L'histoire secrète de l'anecdote », soit la première partie du livre, nous permettra de saisir davantage en quoi l'anecdote s'est développée sous l'influence d'un contexte historique qui explique l'essor de cette nouvelle tendance au cours de la période classique. Dans « Poétique et rhétorique d'un genre miniature », soit la deuxième partie de l'ouvrage, l'autrice développe une analyse formelle de l'anecdote : cette réflexion d'Abiven nous sert à mieux saisir la nature de l'anecdote, car elle montre que, malgré son apparence banale due à sa brièveté, l'anecdote vient modifier, d'un point de vue rhétorique, la nature du récit dans lequel elle se trouve. Nos recherches autour des travaux de Karine Abiven nous ont de plus menée vers *L'anecdote entre littérature et histoire à l'époque moderne*, ouvrage collectif dirigé entre autres par Geneviève Haroche-Bouzinac. Ces auteurs, dont Karine Abiven, analysent la tendance des écrivains de cette époque qui, en accord avec l'esthétique et à la rhétorique classiques, se servent de l'anecdote dans leurs récits pour rendre compte des mœurs de la société dans laquelle ils vivent. Bien que le Grand Siècle soit la période la plus étudiée de l'ouvrage, plusieurs chapitres de ce livre nous permettront de

comprendre davantage la nature morale de l'anecdote dans la littérature des Lumières et dans le genre des Mémoires d'Ancien Régime. Ces ouvrages nous fournissent donc un cadre théorique pour développer notre réflexion sur la nature de l'anecdote et ainsi mieux saisir la façon dont les petits faits vrais, comme ceux que Rousseau raconte dans ses récits de soi, ont influencé Philippe Aubert de Gaspé dans l'écriture de ses *Mémoires*.

À la manière de Constantin-François de Volney dans son essai de 1791 *Les Ruines*, le mémorialiste, à travers son œuvre, observe avec mélancolie un monde en ruines. Nous dégagerons donc, dans notre troisième chapitre, « Ruines et mélancolie entre deux mondes », les points communs entre Philippe Aubert de Gaspé et Volney dans l'expression de leur sentiment de tristesse devant les ruines d'un monde qui est voué à disparaître à jamais, de manière à ainsi interroger les transformations angoissantes que provoquent le cours du temps ainsi que la nature malfaisante l'homme. Pour ce faire, nous exploiterons *Les antimodernes, de Joseph de Maistre à Roland Barthes* d'Antoine Compagnon, qui s'avère essentiel pour ce chapitre, car il portera sur les ruines laissées dans une période située « entre deux mondes », où les mentalités changent, faisant en sorte que les hommes de l'« Ancien Monde » se désolent de la destruction de ce dernier. Bien que cet ouvrage de Compagnon n'aborde pas tous les auteurs que nous étudions, il est celui qui explique le mieux le paradoxe de certains écrivains qui défendent une mentalité proche des valeurs anciennes en dénonçant le caractère destructeur des modernes, mais chez lesquels s'exprime aussi une certaine modernité dans leur façon d'écrire ; il s'agit d'une hypothèse que nous souhaitons développer au fil de nos recherches. L'essai de Compagnon nous fournit

donc un cadre théorique pour montrer qu'Aubert de Gaspé, dans ses *Mémoires*, s'inscrit parmi ces auteurs qui s'identifient comme anciens, mais qui se rattachent à la modernité dans leur façon même de se dire et de se raconter. Enfin, nous souhaitons étendre notre réflexion sur le rôle de la philosophie morale, en nous intéressant à la question de la bienveillance, qui sera au cœur de notre dernier chapitre.

Le mémorialiste canadien adopte alors, en tant qu'écrivain, des comportements bienveillants à l'égard des autres, comme les femmes et les Autochtones, qui sont moins privilégiés que lui dans la société canadienne. Philippe Aubert de Gaspé, grâce à la philosophie des Lumières qu'il intègre dans sa culture personnelle et dans ses *Mémoires*, introduit alors une manière d'écrire sur soi en tant qu'auteur canadien-français écrivant au XIXe siècle. Nous montrerons donc, dans notre quatrième et dernier chapitre, « Bienveillance de l'écrivain envers l'autre », que Philippe Aubert de Gaspé hérite, à sa façon, de l'esprit de bienveillance qui teinte les écrits de Rousseau et de Volney, voire de Voltaire, car ces derniers, en dénonçant par l'écriture la malveillance des hommes dans leur œuvre respective, mettent l'accent sur une valeur essentielle dans la pensée des Lumières, soit le souci de l'autre. Le mémorialiste utilise cependant la défense de valeurs associées à la bienveillance dans le but de défendre et illustrer l'aristocratie canadienne-française, qu'il conçoit généreuse, galante et courageuse, comme nous allons le voir grâce à des portraits de personnages historiques tirés des *Mémoires*. Cette valorisation de cette caste de la société canadienne procède enfin du sentiment tragique de sa disparition imminente, alors qu'elle perd son autorité politique aux mains de la bourgeoisie britannique qui, désormais, gouverne le Canada. Puisqu'Aubert de Gaspé s'en veut le dernier représentant au moment de l'écriture de

ses *Mémoires*, il cherche à immortaliser le souvenir de cette dernière ainsi que les vertus qui y sont associées, qui s'estompent aussi avec elle.

À travers les quatre chapitres de ce mémoire, nous proposons, en somme, de montrer en quoi la culture lettrée de Philippe Aubert de Gaspé était véritablement nourrie par les écrivains des Lumières, comme l'avancent Bernier et La Charité. À cette fin, nous étudierons plus particulièrement l'héritage de Rousseau et de Volney, voire celui de Voltaire dans ses *Mémoires*. Cet héritage que nous mentionnons est associé à la représentation de l'enfance, à la poétique de l'anecdote et du portrait, ainsi qu'à l'expression de certains sentiments tels que la mélancolie, la bienveillance et la tolérance. Nous nous intéresserons également à l'*ethos* d'authenticité et de probité construit par l'auteur dans ses *Mémoires*, et à la pensée morale, indissociable de la philosophie des Lumières, que mobilise l'écrivain. Les questionnements formels et philosophiques que nous évoquons font en sorte que l'héritage des Lumières, qui sera considéré ici, se manifeste à la fois sur le plan poétique et sur celui des idées, puisque le récit tiré de faits vécus, l'art de l'anecdote et du portrait seront interrogés en ce qu'ils permettent d'exprimer la pensée morale de l'auteur.

CHAPITRE I

RÉCIT D'UNE ENFANCE RETROUVÉE

Selon l'historien et essayiste Philippe Ariès, la manière dont la société européenne perçoit l'enfance change de façon importante au cours du siècle des Lumières[11]. Les philosophes de cette époque développent alors un intérêt marqué pour l'enfant en le définissant suivant de toutes nouvelles conceptions et en repensant son éducation. C'est ce que soulignait Christophe Martin en ces termes : « Objet d'attention et d'examen, l'enfant fascine comme un être à la fois étrange et familier. Son observation semble pouvoir donner accès à une nature primitive de l'homme[12] ». Les auteurs du XVIIIe siècle accordent ainsi une place importante à l'enfance dans les représentations qu'ils donnent d'eux-mêmes à travers leurs écrits intimes, car selon eux, mieux comprendre cet âge de la vie permet d'accéder à quelques vérités anthropologiques fondamentales. Comme le relève Denise Lemieux, « [l]'apparition et le développement de ce thème littéraire sont étroitement liés aux transformations du statut de l'enfant dans les sociétés en voie de modernisation. Plus qu'un reflet de changements en cours, la littérature contribue elle-même à ces mutations[13] ». Même s'il s'inscrit dans une tradition mémorialiste éminemment aristocratique et

---

[11] Sur ce point, voir Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* [1960], Paris, Seuil, « Points », 1975.
[12] Christophe Martin, *L'Esprit des Lumières. Histoire, littérature, philosophie*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 2017, p. 97.
[13] Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie : l'enfant dans le roman québécois de ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 11.

généralement indifférente à l'enfance[14], Philippe Aubert de Gaspé s'inspire de ces préoccupations que l'on retrouvait déjà dans *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Grâce à sa bonne mémoire, qui constitue un trait fondamental de son *ethos*, le dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli s'attarde longuement, dans son œuvre, à l'impact qu'a eu son enfance sur sa vie. Il se sert d'anecdotes puisées dans ses souvenirs pour montrer que cette période est directement liée au développement de sa personnalité ainsi que de son *ethos* d'homme qui « ne ment jamais[15] ». Il défend donc, dans son récit, des valeurs qui lui ont tenu à cœur tout au long de sa vie, telles que l'honnêteté et la justice.

I. La place de l'enfance dans la tradition mémorialiste

Les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé sont d'abord, on l'a vu, des Mémoires aristocratiques, dans la mesure où l'auteur, seigneur et avocat, appartient à une famille de la noblesse et qu'il rapporte des faits historiques où lui-même ou un membre de sa famille s'est illustré, ou dont il a été simplement témoin. Aubert de Gaspé s'éloigne pourtant de cette tradition par la place importante qu'il accorde à son enfance dans son récit. Dans les Mémoires aristocratiques de l'Ancien Régime comme dans ceux de Madame de La Guette, par exemple, cette période de la vie n'est jamais mentionnée. L'autrice en fait abstraction : ses Mémoires s'ouvrent sur le récit de son

---

[14] Voir l'article fondateur de Marc Fumaroli, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », dans *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, « Savoir : Lettres », 1998, p. 183-215.

[15] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires* [1866], éd. Marc André Bernier et Claude La Charité, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 68.

mariage[16]. De même, comme le souligne Jacques Depauw, « [a]lors que ses relations avec son mari occupent une place considérable dans ses Mémoires, Madame de La Guette est beaucoup plus discrète à propos de ses enfants[17] ». En plus d'esquiver ce sujet dans un texte qui, à bien des égards, est pourtant un récit de soi, elle ne résume le début de sa vie que très brièvement : « pour commençer l'histoire de ma vie, je diray que je suis Fille d'un homme qui avoit l'estime & l'approbation de toute la Noblesse de son Pays[18] ». De cette façon, elle fait allusion à sa noble lignée, ce qui est typique de l'écriture mémorialiste, où, comme le relève Emmanuelle Lesne-Jaffro, « [l]a généalogie illustre les vertus morales de la famille[19] ». Prise en elle-même et considérée indépendamment de la lignée dans laquelle elle s'inscrit, l'enfance ne représente donc aucun intérêt pour la mémorialiste.

Il en est de même chez d'autres mémorialistes du Grand Siècle comme Edme de La Châtre et François de La Rochefoucauld, qui, dans les *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, abordent d'un point de vue politique les événements entourant la jeunesse du Roi Soleil, ainsi que les conséquences de la minorité du dauphin sur la cour dans le contexte de la Fronde. Ils le font entre autres en rapportant le « Manifeste de Monsieur le prince de Condé », dans lequel l'enfance de Louis XIV est clairement mentionnée :

> Je sai trop ce que je dois à sa Majesté pendant le tems de son enfance ; ce que je dois à Son Altesse Roïale, qui s'est si vigoureusement entremise pour briser les fers de ma captivité ; ce que je dois aux Parisiens, qui me font la faveur de me regarder maintenant comme l'écüeil fatal de céte tirannie étrangère, & comme le restaurateur de leur ancienne & juste liberté ; ce que je

---

[16] Sur ce point, voir Madame [Catherine] de La Guette, *Mémoires de Madame de La Guette, escrits par elle-mesme*, La Haye, Adrian Moetjens, 1681, p. 7-36.
[17] Jacques Depauw, « Dans les *Mémoires* de Madame de La Guette : la vie, la mort, la foi », éd. Madeleine Foisil, *La Vie, la mort, le temps. Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 531.
[18] Madame [Catherine] de La Guette, *Mémoires de Madame de La Guette, escrits par elle-mesme*, *op. cit.*, p. 2.
[19] Emmanuèle Lesne-Jaffro, « De la liste au récit : comment raconter la généalogie ? L'exemple des mémorialistes d'Ancien Régime », *Dix-septième siècle*, vol. 288, nº 3, 2020, p. 501.

> dois à toute la France, laquelle s'étant si généreusement intéressée pour mon élargissement, exige justement de ma reconnoissance, que du moins je ne contente jamais au retour de son ennemi capital. Ces motifs sont trop justes, pour ne devoir pas donner le branle à tous mes mouvemens ; Ces raisons sont trop pertinentes, pour ne pas faire la régle de toute ma conduite ; enfin je suis résolu de sacrifier tous mes intérêts, à la gloire du Roi, à l'avantage des Princes, à la défense des Parlemens, au progrès des affaires de l'Etat, & au soulagement des peuples[20].

Dans cet extrait de son manifeste, le prince de Condé ne parle donc pas de l'enfance de Louis XIV directement, mais la mentionne brièvement en exprimant d'abord sa reconnaissance envers son roi, même à l'époque où il ne régnait pas encore par lui-même et, ensuite, il se sert plutôt de ce thème comme prétexte pour faire valoir son rôle politique et son dévouement à la cause des anciennes libertés. En choisissant d'aborder l'enfance du monarque d'un point de vue strictement politique dans les *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, La Châtre et La Rochefoucauld attestent alors que l'enfance, d'un point de vue personnel, voire intime, ne constitue pas un sujet digne d'être raconté dans un genre noble et aristocratique comme celui des Mémoires. Dans la tradition mémorialiste et aristocratique, la minorité est donc la seule façon noble de parler de l'enfance, car elle est en soi un sujet politique, et, de ce fait, un sujet habituellement abordé dans des Mémoires comme ceux rédigés par La Châtre et La Rochefoucauld. La principale ambition de ces textes consiste en effet à raconter la minorité d'un homme de pouvoir comme Louis XIV pour témoigner des bouleversements vécus lors de la Fronde et aborder la fin du règne de Louis XIII ainsi que la période de la régence d'Anne d'Autriche.

---

[20] Edme de La Châtre et François de La Rochefoucauld, « Manifeste de Monsieur le Prince de Condé », dans *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, Villefranche, Jean de Paul, 1689, p. 242.

II. L'enfance, période primordiale dans le développement de la personnalité de l'homme

Au cours du siècle qui suit la parution des *Mémoires de Madame de La Guette* et des *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, les mentalités changent, si bien que l'enfance occupe désormais une place très importante dans d'autres récits de soi. Ceux-ci sont alors d'un genre tout nouveau, comme le montrent *Les Confessions* de Rousseau. En effet, dès le XVIIIe siècle, tel que le relève Philippe Ariès, « [t]out ce qui touche aux enfants et à la famille est devenu […] sérieux et digne d'attention. L'enfant a pris une place centrale dans la famille, et pas seulement l'avenir de l'enfant, son futur établissement, mais sa présence et son existence nue[21] ». Puisque l'homme devient dès son jeune âge une personne à part entière, l'enfance est donc présentée comme une période fondamentale qui occupe un rôle primordial dans le développement de la personnalité d'un individu. Dans son œuvre, Rousseau raconte ainsi des anecdotes de sa jeunesse pour mieux comprendre des traits caractéristiques de sa personnalité et de ses valeurs. Prenons, par exemple, le vol du ruban : cet épisode se déroule en 1728, dans la ville de Turin, alors qu'il était âgé de 16 ans et employé comme domestique par la comtesse de Vercellis. Cet événement contribue à définir la relation qu'il entretient avec le mensonge, car ce souvenir le hante encore plusieurs années plus tard :

> J'en emportai les longs souvenirs du crime et l'insupportable poids des remords dont au bout de quarante ans ma conscience est encore chargée, et dont l'amer sentiment, loin de s'affaiblir, s'irrite à mesure que je vieillis. Qui croirait que la faute d'un enfant pût avoir des suites aussi cruelles[22] ?

---

[21] Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 186.
[22] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI* [1782], éd. François Raviez, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche », 2012, vol. 1, p. 153-154.

La grande culpabilité qu'il ressent à la suite de son délit le tourmente et ce trouble demeure en lui après cet incident :

> Il m'a même fait ce bien de me garantir pour le reste de ma vie de tout acte tendant au crime par l'impression terrible qui m'est restée du seul que j'aie jamais commis, et je crois sentir que mon aversion pour le mensonge me vient en grande partie du regret d'en avoir pu fait un aussi noir[23].

Rousseau, contrairement aux mémorialistes de l'aristocratie, accorde donc à l'enfance une place au cœur de son récit, car il considère cette période comme à l'origine de sa personnalité droite et de son caractère d'adulte honnête.

L'enfance est aussi une période de la vie où l'homme subit des épreuves difficiles qui peuvent être déterminantes dans le développement de sa personnalité. Aubert de Gaspé, par exemple, a été marqué dès l'enfance par sa santé fragile, car il pouvait facilement développer des symptômes très sévères lorsqu'il tombait malade. Le petit Philippe était même si fragile que sa famille en venait à s'inquiéter pour sa survie, alors qu'« une malheureuse attaque de fièvres typhoïdes, [qu'il eut], à l'âge de sept ans, [le] mit à deux doigts de la mort[24] ». Le mémorialiste alors enfant fut malade à un point tel que ses proches craignaient qu'il ne retrouve pas le chemin de la guérison : « Je donnais à peine signe de vie depuis trois jours : on s'attendait à ma mort à chaque instant[25] ». Après cet épisode de fièvres typhoïdes, la famille d'Aubert de Gaspé, de plus, reste inquiète quant à la santé de celui-ci et craint que ce dernier n'attrape une autre maladie qui lui serait fatale : « Ma mère […] éprouvait maintenant une autre crainte, que la coqueluche était dans la maison et que, dans mon état de

---

[23] *Ibid.*, p.157.
[24] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 45.
[25] *Ibid.*, p. 47.

faiblesse, une attaque de cette cruelle maladie m'emporterait bien vite[26] ». Cette inquiétude de la part de sa famille n'était pas, à cette époque, vraiment singulière : l'attention et le souci accordés à la santé du petit Philippe étaient bien ancrés dans les valeurs de la famille. Cette réaction de la part de ses proches vient confirmer que la crainte des maladies infantiles était alors bel et bien présente à l'époque et que, comme l'explique Philippe Ariès, « la famille est non seulement discrètement vécue, mais reconnue comme une valeur et exaltée par toutes les puissances de l'émotion. Or ce sentiment si fort s'est formé autour de la famille conjugale, celle des parents et des enfants[27] », ce qui a pour conséquence majeure la transformation du statut des enfants aux yeux de leurs parents. Le mémorialiste témoigne donc, dans son récit de soi, de l'importance que sa famille accordait à sa santé alors qu'il était enfant. Ainsi, Aubert de Gaspé se fait l'écho de la tendance des Lumières à s'intéresser à l'enfance, à s'en soucier et à reconnaître l'importance de cette période de la vie dans le développement d'une personne.

Rousseau, de son côté, avait déjà illustré cette thèse dans l'*Émile* en y exposant, dans le livre I, les problèmes qu'occasionne une mauvaise santé chez l'enfant, témoignant ainsi de la crainte des maladies infantiles qui était devenue un souci majeur dans les familles du XVIIIe siècle. Bien qu'il affirme que « [p]resque tout le premier âge est maladie et danger[28] », il croit qu'il faut s'efforcer de maintenir une bonne santé chez l'enfant afin de favoriser son plein épanouissement à l'âge adulte :

---

[26] *Ibid.*, p. 51.
[27] Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 250.
[28] Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation* [1762], éd. Charles Wirz, présentation et annotations de Pierre Burgelin, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1969, p. 95.

> L'enfant devient plus précieux en avançant en âge. Au prix de sa personne se joint celui des soins qu'il a coûtés ; à la perte de sa vie se joint en lui le sentiment de la mort. C'est donc surtout à l'avenir qu'il faut songer en veillant à sa conservation ; c'est contre les maux de la jeunesse qu'il faut l'armer avant qu'il y soit parvenu : car si le prix de la vie augmente jusqu'à l'âge de la rendre utile, quelle folie n'est-ce point d'épargner quelques maux à l'enfance en les multipliant sur l'âge de raison ? Sont-ce là les leçons du maître[29] ?

Dans l'*Émile*, Rousseau recommande donc aux parents et maîtres de se préoccuper du maintien de l'état de santé de l'enfant, afin de le préserver et ainsi de lui assurer un plus grand avenir que s'il avait été atteint par plusieurs maladies qui l'auraient handicapé plus tard. Au reste, la conservation de l'enfant n'est jamais totalement assurée : l'enfant qui a vécu des soucis de santé devient alors un homme dont la sensibilité a été marquée par ces épreuves, qui est plus conscient de la fragilité de son état de santé et plus enclin à évoquer sa vulnérabilité, comme ce fut le cas pour Rousseau, qui écrit à ce propos : « J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée, et qui maintenant ne me donne quelquefois des relâches que pour me laisser souffrir plus cruellement d'une autre façon[30] ». Ainsi, la théorie selon laquelle l'état de santé de l'adulte est déterminé par celui de son enfance s'applique tant sur un plan moral que médical, puisque l'intérêt pour l'enfance a créé alors un intérêt pour la santé de l'adulte, sachant que l'enfant porte en lui le « germe », pour reprendre le philosophe, de l'état de santé physique de l'adulte[31]. Puisqu'il vit constamment avec la douleur, Rousseau est animé d'une sensibilité plus vive dans sa vie quotidienne, ce qui vient développer chez lui une capacité de résilience ainsi qu'une force de caractère lui permettant de traverser les différentes souffrances qu'il vit. Cette sensibilité développée dès l'enfance lui permet aussi de détenir la sagesse nécessaire pour accepter ses faiblesses, lui permettant alors

---

[29] *Ibid.*, p. 96.
[30] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 51.
[31] Sur les lois sur l'hérédité que la médecine du XVIIIe siècle cherche à mieux comprendre, voir Elvira Arquiola et Luis Montiel, *La médecine en révolution. Sciences et philosophie de la nature au tournant du XVIIIe et du XIXe siècle*, Paris, Hermann, « Le Bel Aujourd'hui », 2012.

de vivre de façon plus libre. Ainsi, il est plus conscient du caractère éphémère de la vie une fois devenu plus âgé. De même, Philippe Aubert de Gaspé témoigne lui aussi de cette sensibilité, dans la mesure où il voit la vie autrement depuis son épisode de fièvres typhoïdes et qu'il a dû apprendre à apprivoiser une santé fragile. Il a, comme Rousseau, développé une résilience et une façon particulière de vivre avec une enfance caractérisée par l'expérience de la maladie. À ce propos, le mémorialiste confie :

> Je continuai à vivre encore pendant près de soixante ans, libéré de toute crainte à cet égard, lorsqu'un rhume épouvantable, accompagné d'une fièvre violente et d'étouffement me rendit si malade pendant trois mois que j'aurais donné ma vie pour un chelin. […] J'ai toujours considéré le changement d'air grand médecin ; je m'étais réfugié à la campagne au commencement de ma maladie, et lorsque j'en avais la force, je faisais toujours une lieue ou deux en voiture[32].

Ce témoignage prouve donc que les soucis de santé qu'a vécus Aubert de Gaspé lui ont permis de reconnaître la précarité du bonheur et d'entretenir ce sentiment quand il le vit, tout en trouvant des solutions vers la guérison lorsqu'une maladie le frappe à nouveau. En somme, le philosophe et le mémorialiste, dévoilent, à travers leur récit de soi, comment leurs soucis de santé vécus pendant l'enfance leur ont permis s'épanouir malgré ces difficultés. Cette leçon leur a aussi appris à vivre leur quotidien avec une plus grande résilience à l'âge adulte, influençant donc leur philosophie de vie et leur façon de soulager leurs souffrances lorsqu'elles surgissent.

L'obligation de s'aliter à cause de leur santé fragile et la facilité d'apprentissage des deux auteurs pendant leur enfance leur a permis d'entretenir une relation toute particulière avec la lecture. Celle-ci devient chez eux le témoignage d'une intelligence qu'ils pouvaient afficher dès leur plus jeune âge de manière à impressionner leur

---

[32] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 52.

entourage. Chez Rousseau, ce plaisir de lire s'est développé grâce à son père qui suscita son premier contact avec des livres :

> [J]e ne sais comment j'appris à lire ; je me souviens que de mes premières lectures et de leur effet sur moi […]. Ma mère avait laissé des romans. Nous nous mîmes à les lire après souper mon père et moi. […] En peu de temps j'acquis par cette dangereuse méthode, non seulement une extrême facilité à lire et à m'entendre, mais une intelligence unique à mon âge sur les passions[33].

Ce passe-temps a donc été formateur chez Rousseau, dans la mesure où il a pu développer sa raison et une connaissance déjà vive des passions et, par-delà, de la nature humaine, soit un savoir qu'il n'aurait, en fait, jamais pu détenir à cet âge s'il n'avait pas été initié à la lecture. Il en est de même chez Philippe Aubert de Gaspé, car sa mère lui a aussi offert le privilège d'apprendre à lire très tôt dans sa vie :

> Il me semble que j'ai toujours su lire : une circonstance assez naturelle engagea ma mère à me l'enseigner. Elle me tenait un jour sur ses genoux en s'amusant à lire, lorsque pointant avec mon petit doigt quelques lettres à la mine assez bizarre, elle m'en nomma trois ou quatre. Me tenant encore sur ses genoux, un livre à la main, après un laps d'une quinzaine de jours, je poussai un cri de joie en lui nommant, sans hésiter, mes nouveaux amis à la mine hétéroclite[34].

L'initiation à la lecture du petit Philippe contribue alors au développement de sa personnalité, dans la mesure où cet exercice faisait naître chez lui un tempérament enthousiaste et curieux, tout en faisant en sorte qu'il a pu développer ses compétences intellectuelles et accroître sa lucidité et sa perspicacité, ce qui lui a ainsi permis de devenir plus tard un homme d'esprit ainsi qu'un écrivain accompli. C'était aussi le cas chez Rousseau, car ce dernier apprit à débattre et échanger des idées grâce aux discussions engendrées par les moments de lecture vécus avec son père. À propos notamment de la lecture de Plutarque, il raconte : « De ces intéressantes lectures, des entretiens qu'elles occasionnaient entre mon père et moi, se forma cet esprit libre et

---

[33] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 51-52.
[34] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 44-45.

républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude[35] ». De cette façon, les lectures de l'enfance marquèrent l'origine de sa sensibilité politique, enracinée dans le souvenir des démocraties antiques. Cette expérience l'a alors formé pour établir plus tard les bases de sa philosophie politique, notamment dans le *Contrat social* et, chez lui, elle aura forgé tout autant son identité de sage que de philosophe. De même, chez Philippe Aubert de Gaspé, sa grande mémoire et ses connaissances acquises grâce à la lecture lui ont permis de développer dès son jeune âge une érudition qui en venait à surprendre ses contemporains : « Dès l'âge de six ans, je savais par cœur toutes les fables du bon La Fontaine, je connaissais toutes les villes du monde, la Chine, je crois même, y comprise, et je savais assez de traits d'histoire pour désespérer les pédants les plus ferrés[36] ». Cette excellente culture générale a permis au petit Philippe de se distinguer des autres enfants de son âge et de faire la démonstration de son érudition, le rendant aussi connaisseur que certains adultes. Grâce à ces prouesses, il put alors s'affirmer comme homme d'esprit dès son jeune âge, ce qui inscrit son caractère de connaisseur dans une longue généalogie qui remonte à l'enfance. En somme, Rousseau et Aubert de Gaspé, grâce à leur fréquentation des livres dès leur enfance, développèrent leur personnalité en tant que philosophe pour l'un et qu'homme d'esprit pour l'autre. Ces qualités développées dès leur jeune âge définissent leur identité à un point tel qu'ils y insistent beaucoup dans leur récit de soi, et ce, même s'il n'était pas commun d'aborder l'enfance dans la tradition mémorialiste classique.

---

[35] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 53.
[36] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 44.

III. Souvenirs d'enfance et nostalgie

À partir du siècle des Lumières, s'affirme, comme le souligne Christophe Martin, « un intérêt […] philosophique pour l'enfance qui, loin d'apparaître comme le temps des ténèbres et de l'erreur, est conçue désormais comme celui d'une vérité perdue de l'adulte[37] ». Philippe Aubert de Gaspé dans ses *Mémoires*, en valorisant l'enfance, prouve sa lecture des philosophes des Lumières comme Rousseau et de l'héritage qu'il recueille de ce dernier. Selon le mémorialiste, il y a une sagesse fondamentale que l'on détient enfant, mais qui se perd une fois rendu à l'âge adulte, comme en témoigne cette évocation de son enfance :

> Je devais ignorer la mort […]. Je trouvais la vie pleine de charme pendant mon enfance, ne m'occupant ni du passé ni encore moins de l'avenir. J'étais heureux ! Que me fallait-il de plus ! Je laissais bien, le soir, avec regret tous les objets qui m'avaient amusé, mais la certitude de les revoir le lendemain me consolait ; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre les jouissances de la veille[38].

Il se souvient très bien de cette joie de vivre qu'il avait lorsqu'il était enfant. Celle-ci le suit encore à l'âge de soixante-dix-neuf ans alors qu'il rédige ses *Mémoires* : « Le lecteur me pardonnera d'entrer en matière par un conte : je ne prends rien au sérieux, à mon âge, si ce n'est la mort ; le reste n'est qu'une comédie qui tourne souvent au tragique[39] ». Il se souvient de cette insouciance enfantine comme quelque chose de précieux qu'il détenait quand il était jeune et que celle-ci, même s'il reconnaît tous les drames qui peuvent survenir au cours d'une vie, revit en lui une fois parvenu à la vieillesse. Sa sagesse de septuagénaire, au fond, le fait revenir à ce sentiment de légèreté qui habite l'enfant, débarrassé de responsabilités et capable ainsi de réaliser ce

---

[37] Christophe Martin, *L'Esprit des Lumières. Histoire, littérature, philosophie*, *op. cit.*, p. 97.
[38] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 42-43.
[39] *Ibid.*, p. 38.

qu'il lui reste à faire, soit d'écrire son histoire, tout en témoignant, comme le souligne Denise Lemieux, d'« une nostalgie de l'enfance intimement associée au goût du passé[40] ». Or, il en allait déjà de même chez Rousseau qui affirme dans l'*Émile* que « [l]'heureux enfant jouit du temps sans en être esclave ; il en profite et n'en connoit pas le prix[41] ». Le philosophe avait alors lui aussi pris conscience du fait que l'enfant détient en lui certaines vérités fondamentales. Dans ses *Confessions*, il s'aperçoit, de plus, à quel point les souvenirs de cette époque paisible de sa vie ont pour lui une connotation positive de bien-être :

> [M]ais depuis qu'ayant passé l'âge mûr je décline vers la vieillesse, je sens que ces […] souvenirs […] se gravent dans ma mémoire avec des traits dont le charme et la force augmentent de jour en jour ; comme si, sentant déjà la vie qui s'échappe, je cherchais à la saisir par ses commencements. Les moindres faits de ce temps-là me plaisent par cela seul qu'ils sont de ce temps-là[42].

Ce rapport nostalgique aux « faits de ce temps-là » était pour Rousseau, comme pour Aubert de Gaspé plus tard, quelque chose de précieux, voire constitutif du sentiment même de l'existence. L'un et l'autre sont reconnaissants envers cette période de leur vie qui leur a apporté tant de bonheur, de quiétude et d'apprentissages. Ainsi, ils cherchent, comme le relève Denise Lemieux, à « évoquer avec bonheur un monde révolu[43] », à en garder les souvenirs, à s'inspirer de cette vérité fondamentale de l'enfance dans leur vie respective d'homme vieillissant et à les partager avec leurs lecteurs dans leur récit de vie.

---

[40] Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie : l'enfant dans le roman québécois de ses origines à nos jours*, *op. cit.*, p. 11.
[41] Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, *op. cit.*, p. 295.
[42] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 70.
[43] Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie : l'enfant dans le roman québécois de ses origines à nos jours*, *op. cit.*, p. 11-12.

IV. Les idées sur l'honnêteté, la justice et l'éducation au prisme des anecdotes de l'enfance

Dans ses *Mémoires*, Philippe Aubert de Gaspé fait part de ses idées sur l'honnêteté et l'éducation des enfants en racontant un fait vécu dans sa jeunesse : la colère de son père après avoir trouvé un concombre tronqué dans son jardin. Le jeune Philippe avait admis que c'était lui le responsable et qu'il avait croqué le fruit par accident. Le mémorialiste fait ensuite une réflexion sur la manière dont les parents doivent traiter les enfants quand ils font des erreurs : « Lorsqu'ils avouent une faute ingénument, ils doivent leur pardonner ; ou si la faute est assez grave pour mériter punition, leur faire comprendre que ce n'est qu'en considération de l'aveu qu'ils ont fait qu'ils adoucissent le châtiment[44] ». Il se sert de cette anecdote pour expliquer l'importance d'être honnête, qualité qu'il a encore à l'âge adulte. Rousseau aborde, pour des raisons similaires, certains souvenirs d'enfance. Par exemple, il raconte avec émotion la fois où il avait été puni pour avoir brisé tout un côté de dents de l'un des peignes de Mlle Lambercier, alors que ce n'était pas lui qui l'avait fait : « Je n'avais pas encore assez de raison pour sentir combien les apparences me condamnaient, et pour me mettre à la place des autres. Je tenais à la mienne, et tout ce que je sentais, c'est la rigueur d'un châtiment effroyable pour un crime que je n'avais pas commis[45] ». Dans cette anecdote, Rousseau évoque l'idée d'injustice et prend conscience du fait que le châtiment qu'on lui avait infligé a eu d'importantes conséquences sur sa personnalité morale, car recevoir une punition alors qu'il ne la méritait pas l'a rendu hostile à

---

[44] Philippe Aubert de Gaspé, *op. cit.*, p. 69.
[45] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 68.

l'injustice une fois qu'il a atteint l'âge adulte. Ce souvenir rapporté par le philosophe dans ses *Confessions* est comparable à celui du concombre tronqué dont Aubert de Gaspé fait part dans ses *Mémoires*, parce que les deux auteurs s'expriment sur l'éducation des enfants, les mensonges et les punitions à l'occasion du récit d'une anecdote[46]. Ils tiennent à ce que les châtiments s'allègent lorsque l'enfant admet ses torts et à ce que les punitions infligées à ce dernier soient justes : il ne doit pas être puni s'il n'a pas commis de faute.

En même temps, cette pensée se fait l'écho de celle de Cesare Beccaria dans son *Traité des délits et des peines*, où il défend la thèse qu'une peine imposée à un criminel doit toujours être proportionnelle au délit qu'il a commis, ce qui est une idée marquante dans les réflexions sur la justice moderne qui se sont développées au siècle des Lumières. Selon le philosophe italien, « [p]armi les peines, on doit donc employer celles qui étant proportionnées aux crimes, feront l'impression la plus efficace et la plus durable sur les esprits des hommes, et en meme tems la moins cruelle sur le corps du criminel[47] ». Le châtiment imposé à un délinquant doit alors être proportionné à son délit, favorable à sa réinsertion sociale, tout en étant à la fois dénué de violences corporelles superflues et cruelles. Cette nouvelle vision de la justice qu'introduit Beccaria contribue donc aux réflexions philosophiques du XVIIIe siècle sur l'éducation, dans la mesure où, dès cette époque, on juge désormais que les trop fortes punitions deviennent néfastes dans le développement de l'enfant. En effet, les expériences

---

[46] Sur cet élément, notre analyse recoupe celle de Julien Gamache, « 4.3. *Ethos* (préalable) », dans *Philippe Aubert de Gaspé et la tradition moraliste*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2015, p. 69-80.

[47] Cesare Beccaria, *Traité des délits et des peines, traduit de l'italien d'après la troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Avec des additions de l'auteur, qui n'ont pas encore paru en italien*, Lausanne, s.n.,1766, p. 107.

injustes vécues au cours de l'enfance s'avèrent inutilement traumatisantes, comme l'illustrent le cas de Rousseau et l'épisode du peigne brisé. En somme, l'honnêteté et la justice sont des valeurs fondamentales dans les réflexions philosophiques des Lumières, mais aussi des sentiments qui s'enracinent dans l'expérience de l'enfance et que le philosophe genevois et le mémorialiste canadien ont ensuite éprouvés durant toute leur vie, car celles-ci sont ancrées dans leur personnalité depuis les temps les plus lointains. Elles sont si importantes qu'ils tiennent à les communiquer à leurs lecteurs.

Rousseau et Aubert de Gaspé se font l'écho de la pensée des Lumières sur un autre point, dans la mesure où celle-ci considère que le rôle de l'éducation, comme le souligne Philippe Ariès, consiste désormais à « éveiller chez l'enfant la responsabilité de l'adulte, le sens de sa dignité[48] ». En effet, les philosophes du XVIIIe siècle, toujours selon Ariès, « ont compris la particularité […] et l'importance à la fois morale et sociale de l'éducation, de la formation méthodique de l'enfance[49] ». C'est pourquoi les deux auteurs défendent l'idée suivant laquelle la recherche et le goût de la vérité doivent être à la base de l'éducation des enfants afin que ces derniers deviennent de meilleurs adultes. Philippe Aubert de Gaspé croit même que ce n'est pas dans la nature des enfants de mentir, mais que ce sont les failles dans leur éducation qui leur enseigneraient ce vice :

> Je crois que les enfants naissent généralement véridiques et qu'ils ne deviennent enclins au mensonge qu'à leur corps défendant. Les parents d'abord, et les maîtres ensuite, auxquels est confiée leur éducation, finissent par leur faire déguiser la vérité pour se soustraire aux châtiments dont ils sont menacés le plus souvent pour des peccadilles[50].

---

[48] Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 203.
[49] *Ibid.*, p. 215.
[50] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 67-68.

Chez Aubert de Gaspé, l'idée selon laquelle « les enfants naissent généralement véridiques » se fait l'écho de la philosophie rousseauiste, pour laquelle le cœur est naturellement véridique, alors que ce sont les rapports de sociabilité qui viennent rendre vicieuse et mensongère, voire gâtée, la nature fondamentalement bonne des enfants. Pour le mémorialiste, l'exercice de l'autorité vient toujours, chez le maître, avec la responsabilité de défendre les valeurs d'honnêteté qui sont innées chez les enfants, afin que ces derniers les conservent dans leur vie d'adulte. Le philosophe genevois défend aussi la thèse selon laquelle il faut expliquer les conséquences du mensonge à l'enfant pour « lui faire aimer la vérité par dessus tout[51] ». Il est, selon Rousseau, possible de lui faire comprendre l'importance d'une existence fondée sur la vérité, afin de devenir plus tard un meilleur adulte qui, lui aussi, pourra revendiquer cette devise : « *vitam impendere vero*[52] ». Il ne faut pas avoir non plus recours à des châtiments inappropriés qui, on l'a vu, peuvent s'avérer pour l'enfant inutilement traumatisants, et surtout en sachant que le mensonge est provoqué par la mauvaise éducation, qui suscite la duplicité et la survalorisation de la notion d'obéissance. C'est ce que montre ce passage de l'*Émile*, qui rappelle celui de Philippe Aubert de Gaspé sur le fait que les enfants, naturellement, disent toujours la vérité :

> Il est donc clair que le mensonge de fait n'est pas naturel aux enfans ; mais c'est la loi de l'obéissance qui produit la nécessité de mentir, parce que l'obéissance étant pénible, on s'en dispense en secret le plus qu'on peut, et que l'intérest présent d'éviter le châtiment ou le reproche, l'emporte sur l'intérest éloigné d'exposer la vérité[53].

Pour le philosophe, le mensonge a lui aussi une histoire qui renvoie à l'enfance et qui est intimement liée aux rapports de domination. Puisque l'enfant entretient déjà un lien

---

[51] Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, *op. cit.*, p. 323.
[52] Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles* [1758], Paris, Hachette, 1916, p. 195. Cette devise en latin se traduit en français par « consacrer sa vie à la vérité ».
[53] Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, *op. cit.*, p. 171.

naturel avec la vérité, il est essentiel de préserver la faculté de dire la vérité chez l'enfant, surtout en sachant « que le mensonge de fait n'est pas naturel aux enfans ». Ainsi, le maître doit s'assurer de garder intacte la pureté du cœur de l'enfant, qui pourrait être facilement corrompu par l'adulte et son penchant vers le mensonge, sous l'influence d'une éducation dévoyée par le culte de l'obéissance. En somme, Rousseau et Aubert de Gaspé, tout en défendant la thèse selon laquelle le cœur de l'enfant est fondamentalement bon, donc naturellement orienté vers la vérité, font dépendre l'honnêteté d'un processus d'apprentissage qui permet de cultiver dès l'enfance des bonnes valeurs qui s'épanouissent ensuite chez l'adulte vertueux, libéré de la tentation du mensonge que provoquent chez l'homme des rapports de domination étrangers à la nature.

V. Enfance et représentation de soi

Dès le début de ses *Mémoires*, Aubert de Gaspé rapporte l'anecdote suivante : « Et je donnai une description graphique du nez de ma grand-mère : un nez à la Villiers de L'Isle-Adam, tel que devait en porter son ancêtre le grand-maître de l'ordre de Saint-Jérusalem[54] ». Tous ces détails dont Aubert de Gaspé se souvient sur le physique de sa grand-mère, décédée alors qu'il avait trois ans, méritent qu'on s'y attarde, dans la mesure où ils expliquent sans doute pourquoi il est devenu mémorialiste. Il y a d'abord la précision avec laquelle il raconte ce petit fait vrai qui prouve la force de sa mémoire, qualité indispensable au mémorialiste. Il y a ensuite la référence à une figure historique

[54] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, p. 40.

qui lui permet d'évoquer la noblesse de son lignage et de mettre en scène son *ethos* aristocratique. À la lecture de cette anecdote, nous pouvons constater que l'enfance agit ainsi comme lieu d'enracinement de l'*ethos* du mémorialiste dans une généalogie familiale, montrant ainsi à l'évidence que le petit Philippe est le rejeton d'une noble lignée. Au surplus, en faisant part d'anecdotes constituées de descriptions précises, il établit un lien de confiance avec son lecteur : il peut être perçu comme crédible dans ce qu'il raconte, étant donné qu'il mentionne la noblesse de son extraction ainsi que l'excellente mémoire qu'il a depuis qu'il est bambin. Philippe Aubert de Gaspé, pour se construire un *ethos* d'écrivain crédible et authentique, agrémente son récit de soi de souvenirs précis, d'apparence plutôt banale, mais qui, au fond, sont autant de preuves de sa mémoire phénoménale qui, elle-même, atteste de la véracité de son témoignage. À cet effet, il ne cache pas que cette caractéristique le distingue de ses autres contemporains : « Ce qui me fait croire à cette mémoire exceptionnelle, c'est que peu de mes contemporains, après un intervalle de quarante, cinquante ans, se rappelaient les anecdotes de notre enfance que je leur racontais[55] ». Par cette affirmation, il prouve la grande précision de sa plume et souligne ses qualités d'auteur, renforçant ainsi sa posture d'écrivain qui maîtrise les faits rapportés dans son récit. Rousseau, quant à lui, se souvient de pratiquement tous les moments marquants de son enfance : « Près de trente ans se sont passés depuis ma sortie de Bossey sans que je m'en sois rappelé le séjour d'une manière agréable par des souvenirs un peu liés : […] [j]e me rappelle toutes les circonstances des lieux, des personnes, des heures[56] ». En ayant retenu tous ces détails provenant de leur enfance respective, les deux auteurs établissent alors un

---

[55] *Ibid.*, p. 45.
[56] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 70.

pacte de lecture clair quant à la nature personnelle de ce qu'ils écrivent, car tant de précision dans le récit de différentes anecdotes remontant à l'enfance leur permet de l'autorité en tant qu'écrivains et leur permettent de se construire un *ethos* d'homme vérace.

Le surgissement de l'enfance dans la représentation de soi chez les écrivains des Lumières, pour conclure, vient inspirer Philippe Aubert de Gaspé dans sa façon de raconter sa vie dans ses *Mémoires*, lui permettant ainsi de faire le récit d'une enfance retrouvée. Contrairement à d'autres mémorialistes issus de l'aristocratie comme Madame de La Guette, Edme de La Châtre et La Rochefoucauld qui mettent de côté l'enfance dans leur récit, Aubert de Gaspé se sert de ses souvenirs de jeunesse, à la manière de Rousseau dans ses *Confessions*, pour mettre l'accent sur la façon dont ses expériences – qu'il s'agisse de sa santé fragile ou des lectures qu'il a faites – ont été marquantes dans le développement de sa personnalité d'homme à la fois sensible et érudit. Au surplus, la lecture par le mémorialiste de ces philosophes et leurs récits de soi lui donne la certitude qu'une anecdote comme celle du concombre tronqué dans le jardin a été à l'origine des valeurs d'honnêteté et de justice qui lui tiennent encore à cœur lorsqu'il écrit à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ces convictions lui permettent alors de réfléchir à l'éducation des enfants suivant une toute nouvelle conception fondée sur l'importance de la vérité et de l'authenticité. L'auteur se sert également de son enfance pour mettre en scène un *ethos*, celui d'un écrivain vérace et de noble extraction, comme le prouvent ces petits faits vrais que sont les anecdotes tirées des souvenirs d'enfance, dont celle du nez de sa grand-mère. En même temps, notons une différence : le récit de Rousseau se caractérise par une forte intimité, car il se confesse

de l'un de ses fantasmes sexuels. Par exemple, la première fessée qu'il reçoit de Mlle Lambercier vient marquer et définir, à la manière d'une scène originelle, son imaginaire sexuel. On ne trouve rien de semblable chez Philippe Aubert de Gaspé, car il ne dit rien de sa vie intime : il met plutôt l'accent sur lui en tant que témoin de l'histoire depuis l'enfance. Au reste, en plus de se servir de petits faits vrais pour partager leurs idées philosophiques sur l'enfance, le mémorialiste et le philosophe utilisent aussi l'anecdote au service de la philosophie morale dans leur récit. De cette façon, les petits faits vrais leur permettent de partager des leçons de vie avec leurs lecteurs, comme nous allons maintenant le voir.

CHAPITRE II

ART DE L'ANECDOTE ET PHILOSOPHIE MORALE

Les anecdotes sont omniprésentes dans l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé : celles figurant dans ses *Mémoires* répondent même à celles des *Anciens Canadiens*. À ce propos, le mémorialiste confie : « Il me restait quelques anecdotes, bien insignifiantes sans doute, que j'avais oubliées de mentionner dans *Les anciens Canadiens*, mais qu'avec la ténacité d'un vieillard, je tenais à relater quelque part[57] ». Comme nous l'avons vu précédemment, Philippe Aubert de Gaspé, dans ses *Mémoires*, recourt à beaucoup de petits faits vrais, qui, bien souvent, servent de matériaux à la pensée morale et de prémisses à une réflexion approfondie. Bien qu'il ait utilisé ce procédé pour valoriser son enfance, il le met aussi au service de sa pensée morale : la philosophie et les idées du mémorialiste sont illustrées à la faveur d'anecdotes et de portraits qu'il brosse des personnes qu'il a côtoyées dans sa vie. Comme le souligne Julien Gamache, « le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli écrit justement avec une plume rieuse qui a pour but de plaire au lecteur en recourant à une foule d'anecdotes favorables à une meilleure connaissance du cœur humain[58] ». À la manière de Rousseau dans ses *Confessions* et *Rêveries du promeneur solitaire*, il raconte ce qui est arrivé, à lui ou à un autre, pour exposer une vérité et philosopher sur celle-ci, afin de comprendre, par exemple, les dommages que peuvent causer certains comportements.

---

[57] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 41-42.
[58] Julien Gamache, *Philippe Aubert de Gaspé et la tradition moraliste*, *op. cit.*, p. 10.

Les deux auteurs raisonnent selon des principes de philosophie morale dans leur œuvre en se prononçant entre autres sur les conséquences de la calomnie, sur la force destructrice que peut avoir l'alcool, en plus de réfléchir sur la mort.

I. Anecdote et réflexion morale

Dans ses *Mémoires*, Philippe Aubert de Gaspé se sert de l'anecdote pour construire une réflexion morale qui comporte deux dimensions : l'une est tournée vers la formulation de préceptes de sagesse et la seconde d'analyse du comportement humain. Par exemple, le deuxième chapitre de ses *Mémoires* s'ouvre sur l'anecdote du duc de Kent qui était incapable d'exécuter le soldat La Rose, « dont il connaissait la bravoure à toute épreuve[59] », et ce, même s'il avait déserté et que ce délit était lourdement condamnable, car passible de peine de mort selon le *Mutiny Act*. Ainsi, Kent avait laissé son cœur prévaloir sur son devoir, car « La Rose méritait, certainement, la mort ; mais on rapportait que le duc de Kent n'avait jamais pu se résoudre à le faire mourir[60] ». Par cette anecdote, le mémorialiste adopte une posture moraliste et montre qu'il est difficile pour un homme de répondre parfaitement aux exigences des fonctions qu'il occupe, car, bien que le devoir du duc de Kent fût d'exécuter le soldat La Rose pour son crime, il en fut incapable à cause de l'estime qu'il avait pour lui. Autrement dit, le mémorialiste introduit une réflexion morale sur la complexité que suppose la vie de la conscience qui est souvent déchirée entre les exigences contradictoires : en l'occurrence, comment infliger un châtiment à un homme que l'on respecte, lorsque par ailleurs, on a l'obligation de le faire ? Ainsi, il

---

[59] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 59.
[60] *Ibid.*, p. 60.

invite son lecteur à se mettre à la place du duc de Kent et à se demander s'il est moral d'exécuter un homme pour lequel celui-ci éprouverait de l'admiration, s'il y était contraint, ou encore, s'il est juste de soustraite un homme à son châtiment sur la seule base de l'estime qu'on éprouve pour ce dernier. En ce sens, Philippe Aubert de Gaspé propose à son lecteur de s'identifier aux personnages qu'il décrit. Comme le souligne Martha C. Nussbaum, « [à] la différence de la plupart des ouvrages historiques, les œuvres littéraires invitent le plus souvent leurs lecteurs à se mettre eux-mêmes à la place de personnes très variées, à vivre leurs expériences[61] ». Le caractère littéraire et la part de subjectivité propres au genre mémorialiste permettent alors à Aubert de Gaspé, à l'occasion des anecdotes qu'il raconte, d'aller au-delà de l'objectivité imposée par les ouvrages historiques. Cette singularité propre au récit du mémorialiste canadien fait en sorte qu'il invite son lecteur à se livrer à une expérience de pensée où son sens moral est mis à l'épreuve.

Cet exemple montre bien que l'usage de l'anecdote chez Philippe Aubert de Gaspé s'inscrit dans le prolongement de celui des XVIIe et XVIIIe siècles, dans la mesure où le mémorialiste se sert de ces courts segments dans son œuvre, qui sont d'apparence banale pour illustrer une réflexion morale à l'intention du lecteur. Ainsi s'est développée à l'époque une nouvelle façon d'écrire l'anecdote, qui traditionnellement était perçue comme un genre mineur. Cette fonction de l'anecdote s'avère originale, dans la mesure où elle témoigne d'une conception de la littérature comme expérience de pensée[62]. Dans la première partie de *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai*,

---

[61] Martha C. Nussbaum, « Chapitre 1. L'imagination littéraire », dans *L'art d'être juste* [1995], trad. de l'anglais par Solange Clavel, Paris, Climats, 2015, p. 34.
[62] Sur ce point, voir Colas Duflo, *Les aventures de Sophie : la philosophie dans le roman au XVIIIe siècle*, Paris, CNRS, « Biblis », 2013.

consacrée à l'« histoire secrète » de ce genre, Karine Abiven montre en quoi l'anecdote s'est développée sous l'influence d'un contexte historique qui explique l'essor de cette nouvelle tendance au cours de la période classique. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, intitulée « Poétique et rhétorique d'un genre mineur », l'autrice développe une analyse formelle de l'anecdote : cette réflexion sert à mieux saisir la nature de celle-ci, car elle met en évidence le fait que, malgré son apparence banale due à sa brièveté, l'anecdote vient modifier, d'un point de vue rhétorique, la nature du récit dans lequel elle se trouve. Sur ce point, Abiven donne l'exemple des petits faits vrais rapportés par Voltaire dans *Le Siècle de Louis XIV* : « L'anecdote emprunte ainsi aux procédures épidictiques. Illustrant plus qu'elle ne démontre, elle impose, avec l'évidence propre à l'épidictique, l'idée de la gloire du roi, par exemple[63] ». Aussi simples puissent-ils paraître, les petits faits vrais racontés dans le récit ont donc une fonction rhétorique allant au-delà du rôle de divertissement qu'ils occupent traditionnellement.

Or, rappelons-le, la philosophie des Lumières se caractérise entre autres par la recherche de vérités anthropologiques fondamentales. Tout comme l'enfance qui était un véhicule pertinent pour en découvrir davantage sur les mystères du cœur humain, les histoires brèves d'apparence simple, voire anodine, en dévoilent aussi beaucoup sur l'homme et sa nature secrète. Comme le souligne Karine Abiven, « [d]ès l'origine, les affinités entre l'anecdote et le secret confèrent à la première une vocation à divulguer une vérité cachée[64] ». Rousseau fait partie des auteurs du XVIIIe siècle qui, dans ses

---

[63] Karine Abiven, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai : de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 331.
[64] *Ibid.*, p. 52.

textes, utilisait l'anecdote en lui conférant cette « vocation à divulguer une vérité cachée ». Dans l'*Émile*, par exemple, il insiste sur la relation qui existe entre les petits événements du quotidien et ce qu'elles révèlent sur l'homme : « La physionomie ne se montre pas dans les grands traits, ni le caractère dans les grandes actions ; c'est dans les bagatelles que le naturel se découvre[65] ». Chez Rousseau, l'anecdote révèle ainsi des traits souvent associés à la jeunesse tels que la bonté naturelle et l'insouciance. Ces traits de caractère se révèlent chez Rousseau entre autres dans le livre VI de ses *Confessions*, alors qu'il se remémore ses séjours estivaux aux Charmettes, où il a vécu, durant cette époque de sa jeunesse, « le court bonheur de [sa] vie[66] ». Comme l'explique Abiven, « le micro-récit centré sur un individu est le détail qui exprime le tout d'un caractère[67] ». Le jeune Rousseau, avec le cœur et l'esprit légers, se plaisait alors, par insouciance, à contempler la vie autour de son havre de paix. Par bonté naturelle, il prenait aussi soin de ce qui l'entourait, comme les abeilles de son jardin aux Charmettes :

> J'avais une autre petite famille au bout du jardin : c'étaient des abeilles. Je ne manquais guère, et souvent Maman avec moi d'aller leur rendre visite ; je m'intéressais beaucoup à leur ouvrage, je m'amusais infiniment à les voir revenir de la picorée, leurs petites cuisses quelquefois si chargées qu'elles avaient peine à marcher. Les premiers jours la curiosité me rendit indiscret, et elles me piquèrent deux ou trois fois ; mais ensuite nous fîmes si bien connaissance que quelque près que je vinsse elles me laissaient faire, et quelque pleines que fussent les ruches, prêtes à jeter leur essaim, j'en étais quelquefois entouré, j'en avais sur les mains, sur le visage, sans qu'aucune me piquât jamais. Tous les animaux se défient de l'homme et n'ont pas tort ; mais sont-ils sûrs une fois qu'il ne leur veut pas nuire, leur confiance devient si grande qu'il faut être plus que barbare pour en abuser[68].

Cette communion avec la nature faisait ressortir chez lui son caractère insouciant auquel s'ajoute sa curiosité ainsi que sa bonté naturelle à vouloir préserver

---

[65] Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, *op. cit.*, p. 367.
[66] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 347.
[67] Karine Abiven, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai : de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, *op. cit.*, p. 328.
[68] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 367.

l'écosystème de sa « petite famille » d'abeilles, qui forme une communauté dont l'harmonie est exemplaire. Par ce petit fait vrai se révèle son *ethos* d'homme honnête, bon et bienveillant. Au surplus, cette anecdote sert de prémisse à une pensée morale sur le caractère de l'homme, car il justifie en plus le comportement d'abord méfiant des animaux qui « se défient de l'homme et n'ont pas tort », car ils sont plus vulnérables et redoutent ainsi du comportement humain qui est potentiellement destructeur. Grâce à une forme brève comme l'anecdote, qui, pour l'essentiel, semble rapporter un simple fait divers, le récit parvient plutôt à brosser le portrait d'un trait de caractère, qui renvoie à une vérité humaine et qui, à ce titre, sert de prémisse à la pensée morale.

Cette recherche de vérités anthropologiques fondamentales se lit aussi chez Philippe Aubert de Gaspé dans ses *Mémoires*, dans la mesure où les anecdotes racontées, à travers lesquelles il brosse des portraits de personnages aux traits de caractère particuliers, permettent de mieux comprendre le cœur humain. Les petits faits vrais rapportés par le mémorialiste font écho à ceux du philosophe, dans la mesure où elles aussi font ressortir les traits de caractère associés à la jeunesse de l'homme. Aubert de Gaspé, de son côté, insiste plutôt sur la vaillance, qui est non seulement un trait typique du jeune âge, mais aussi de l'aristocratie. Comme l'indique Abiven, « [c]aractérisant les mœurs individuelles, l'anecdote peut aussi déboucher sur la description d'un groupe[69] ». Pour ce faire, le mémorialiste se met en scène et raconte au lecteur un petit fait vrai datant de l'époque où il avait vingt et un ans. Dans cette anecdote, il se remémore une dangereuse course en calèche qu'il avait faite à Québec :

> [N]ous descendions cette pente comme la foudre ! Je calculais, à part moi, mes chances de salut. J'avais en effet trois sortes de mort en perspective : me briser la tête sur les maisons que nous avions en face, ce qui aurait pourtant décidé une question bien importante, celle de s'assurer si ma tête contenait une

[69] Karine Abiven, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai : de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, *op.cit.*, p. 331.

> cervelle ; ou en lâchant les deux timons, de me faire casser les reins par le sommier de la calèche ; ou enfin en me précipitant à terre au risque de me faire broyer par une des roues de la voiture[70].

Le mémorialiste, par cette anecdote, en plus de révéler un trait de caractère que l'on retrouve parmi la jeunesse, renchérit sur son *ethos* aristocratique en mettant en valeur les prouesses dont il est capable et la témérité dont il a fait preuve à l'époque. Tout comme chez Rousseau, en somme, Philippe Aubert de Gaspé recourt à des modes d'exposition de sa pensée philosophique et morale qui sont indissociables des anecdotes. Pour les deux auteurs, ces petits faits vrais contribuent à la construction de leur *ethos* d'écrivain se réclamant d'une démarche qui se veut profondément réflexive. Ces anecdotes, finalement, représentent dans les *Mémoires* autant d'expériences de pensée qui ont pour fonction tantôt d'interpeller la conscience morale du lecteur, tantôt de relever des traits de caractère typiques des jeunes hommes et, par-delà, d'un idéal aristocratique où se côtoient légèreté et insouciance, vigueur et audace.

II. Conséquences de la calomnie

Bien qu'Aubert de Gaspé et Rousseau utilisent tous deux l'anecdote dans une visée moraliste, ils exploitent, en plus, des thèmes communs dans leur récit. La calomnie, par exemple, est l'un de ces drames de la vie sociale que les deux auteurs interrogent dans leur œuvre respective. De fait, la calomnie est un sujet bien présent dans la pensée morale depuis le XVIIe siècle. La Bruyère, par exemple, affirme dans ses *Caractères* que « [l]es flatteurs, les fourbes, les calomniateurs […] ne délient leur langue que pour le mensonge et l'intérêt[71] ». Le sujet continue d'être discuté au

---

[70] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 215.
[71] Jean de La Bruyère, Caractères *de La Bruyère : suivis des* Caractères *de Théophraste* [1688], Paris, F. Didot, 1844, p. 291.

XVIIIe siècle, car, bien que Rousseau l'ait abordé dans ses *Confessions*, Voltaire y avait aussi réfléchi en 1764 dans son *Dictionnaire philosophique* en affirmant qu'« il ne faut pas toujours écouter la calomnie, et sacrifier un grand homme à la fureur d'un sot[72] ». Ainsi, Voltaire mettait déjà son lectorat en garde sur les dangers de la calomnie avant même la parution des *Confessions* de Rousseau.

Nous avons vu dans le premier chapitre que Rousseau et Aubert de Gaspé considèrent le mensonge comme une mauvaise habitude, car ne pas dire la vérité peut avoir de lourdes conséquences dans la vie d'un individu. Elle peut, par exemple, créer un sentiment constant de culpabilité. Chez Rousseau, nous remarquions que le ruban qu'il avait volé quand il était jeune avait été un événement qui l'avait profondément traumatisé et ce souvenir le hante toujours de nombreuses années plus tard. Il s'est développé chez lui par la suite un sentiment d'horreur envers toute forme de délit ou crime. Cependant, ce dont il se sent le plus coupable est son geste de calomnie. Bien que ce soit lui qui ait volé le ruban, on accuse faussement la servante Marion : le jeune Rousseau n'avait pas avoué qu'il était le seul et unique responsable du délit. Une quarantaine d'années plus tard, les remords ne l'ont toujours pas quitté. Il s'inquiète encore du sort de Marion : « J'ai peut-être fait périr dans l'opprobre et dans la misère une fille aimable, honnête, estimable, et qui sûrement valait beaucoup mieux que moi[73] ». La culpabilité ressentie par l'auteur amoindrit sa confiance personnelle, car il se rabaisse en parlant de Marion comme d'une jeune femme vertueuse. Même quelques décennies plus tard, l'angoisse d'avoir gâché la réputation de cette honnête servante le

---

[72] Voltaire, « Chine (De la) », dans *Dictionnaire philosophique* [1764], éd. Alain Pons, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1994, p. 161.
[73] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 154.

ronge comme si l'événement venait tout juste de se produire : « J'ignore ce que devint la victime de ma calomnie ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ait après cela trouvé facilement à bien se placer. Elle emportait une imputation cruelle à son honneur de toutes manières[74] ». Rousseau, dans ses *Confessions*, réfléchit alors en moraliste à l'occasion des anecdotes qu'il raconte, car il avertit son lecteur des ravages qu'un vice comme la calomnie peut faire dans les vies des victimes et même des agresseurs. Comme l'indique Abiven, « [l]'anecdote se comprend alors comme le point de départ inférentiel d'un signe vers une structure du comportement, et partant, vers une donnée morale[75] ». Même quarante ans plus tard, Rousseau éprouve encore de la difficulté à oublier cet événement dramatique. Par un petit fait vrai qui peut paraître banal comme le vol d'un simple ruban, l'auteur des *Confessions* fait apercevoir toutes les conséquences négatives, voire troublantes, que cette erreur commise jadis a eu sur toute sa vie.

Philippe Aubert de Gaspé recueille cet héritage, car il aborde aussi la question de la calomnie dans ses *Mémoires*. Cependant, il n'en parle pas comme quelque chose auquel il aurait personnellement cédé, contrairement à l'auteur des *Confessions*. Le mémorialiste réfléchit sur le sujet en présentant Madame B***, une femme reconnue pour être celle qui s'en prend à tout le monde avec ses innombrables médisances. En qualifiant cette diffamatrice comme « une de ces langues maudites qui faisait trembler les personnes les plus respectables[76] », il met en lumière l'aspect fondamentalement nuisible de la calomnie chez ceux qui en sont victimes. Puisque son mari était un

---

[74] *Ibid.*, p. 155.
[75] Karine Abiven, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai : de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650 – 1750)*, *op.cit.*, p. 329.
[76] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 73.

homme aimé de tous, les gens n'osaient pas poursuivre Madame B*** pour ses dénigrements, afin de ne pas rendre la vie de son bon mari encore plus difficile étant donné qu'il était « déjà assez malheureux d'avoir une si méchante femme[77] ». Puisqu'il était compliqué de corriger Madame B***, la vengeance de Monsieur Liard, victime de ses mensonges, a eu beaucoup d'impact sur l'attitude de la calomniatrice, car il a traité cette dernière de « langue de vipère[78] » sous les yeux de tous alors qu'il la croisait en voiture au grand marché. Leur querelle s'est rendue jusqu'en cour et, même si c'était Monsieur Liard qui était poursuivi par Madame B***, le juge a tout de même été d'accord avec les actions de l'accusé, car elle avait incommodé trop de gens avec ses propos. À la suite de cette anecdote, une fois Madame B*** humiliée, le mémorialiste, qui est aussi formé en droit, commente le dénouement de cette histoire : « Je ne sais pas si le jugement de cette cour était bien légal, mais il eut l'effet désiré, car oncques depuis la mauvaise langue n'osa calomnier personne[79] ». Même si ce n'était pas elle qui était poursuivie dans cette affaire, elle a alors fini par quand même se faire sanctionner symboliquement pour ce caractère haïssable. Tout comme Rousseau, le mémorialiste dénonce la calomnie dans son récit, mais le fait dans une perspective moins personnelle. Au lieu de se fonder sur une expérience vécue comme le fait l'auteur des *Confessions*, il brosse le portrait d'une femme qui a fini par être punie pour toutes les méchancetés qu'elle a dites au fil des années. Philippe Aubert de Gaspé, dans ses *Mémoires*, tire donc de ses anecdotes une leçon qui, un peu à la manière de la morale dans une fable, conclut qu'on ne saurait calomnier impunément.

---

[77] *Ibid.*, p. 74.
[78] *Ibid.*
[79] *Ibid.*, p. 75.

III. Alcool et dévoiement

Outre la calomnie, Aubert de Gaspé et Rousseau, par le biais de l'anecdote, s'expriment tous deux sur les dangers de l'alcool. De plus, comme la calomnie, la manière dont l'alcool transforme les comportements était aussi un sujet fréquemment abordé dans la littérature philosophique des Lumières. En effet, Voltaire y réfléchit notamment dans son *Dictionnaire philosophique* en affirmant que les hommes, « furieux par le vin, [peuvent] exciter des querelles sanglantes, frapper et être frappés, et quelques fois finir par le meurtre ces scènes affreuses qui sont la honte de l'espèce humaine[80] ». Il ajoute, de plus, que « [l]'ivrogne dans un cloître, réduit à un demi-setier de cidre à chaque repas, ne s'enivrera plus, mais il aimera toujours le vin[81] ». Ainsi, Voltaire considérait déjà en 1764 qu'un homme avec un penchant pour l'alcool peut avoir des comportements violents et qu'un ivrogne conserve toujours son désir de consommer.

On retrouve les mêmes préoccupations chez Rousseau qui, dans ses *Confessions*, par exemple, évoque la déchéance d'un homme qu'il admire, mais qui avait ce même penchant pour l'alcool. M. Le Maître était un musicien parisien de talent qu'il avait rencontré chez Mme de Warens, mais qui avait la mauvaise habitude de boire régulièrement du vin. Cette consommation excessive lui nuisait et gâchait ses relations avec les autres : « Malheureusement, il aimait son travail, travaillait beaucoup et buvait de même. Cela prit sur sa santé et enfin sur son humeur ; il était quelque fois ombrageux, et facile à offenser[82] ». Cette terrible habitude a fini par avoir raison de ses

---

[80] Voltaire, « Catéchisme du curé », dans *Dictionnaire philosophique*, *op. cit.*, p. 140.
[81] Voltaire, « Caractères », dans *Dictionnaire philosophique*, *op. cit.*, p. 109.
[82] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 212.

relations sociales et professionnelles. Rousseau, malgré le respect qu'il lui devait, a été contraint d'abandonner M. Le Maître à cause de la gravité de ses égarements, et c'est pour cela qu'il a choisi, à contrecœur, de le quitter : « Le Maître fut surpris d'une de ses atteintes, et celle-là fut si violente que j'en fus saisi d'effroi. […] Je pris l'instant où personne ne songeait à moi, je tournai le coin de la rue et je disparus[83] ». Même s'il appréciait cet homme et qu'il était selon lui un des meilleurs musiciens, il n'a pas eu la force ni la capacité de veiller sur lui convenablement pendant leur voyage à Lyon. En dénonçant les conséquences graves que peut avoir l'excès de vin sur des hommes admirables comme M. Le Maître, il met en lumière les dangers de l'alcool dans son récit. En somme, Rousseau, dans ses *Confessions*, tire de ses anecdotes une réflexion morale, en brossant le portrait de M. Le Maître de façon à le présenter comme un homme vertueux, mais qui a fini, à cause du vin, par être seul, en détresse et abandonné par les gens en qui il avait confiance.

Philippe Aubert de Gaspé fait de même dans ses *Mémoires* en racontant l'histoire de Justin McCarthy, ami avec qui il avait étudié le droit. Le mémorialiste trouvait que son collègue était un homme intelligent et audacieux, entre autres parce qu'il n'avait pas besoin de travailler pour faire bonne figure à l'école : « C'est encore une énigme pour moi de savoir comment McCarthy a réussi à faire de solides études ; comment, sans avoir rien fait, il s'est trouvé, à sa sortie du séminaire, savoir le latin aussi bien qu'aucun de nous : ce que je n'aurais jamais pu croire sans m'en être assuré[84] ». Il le voyait comme un jeune prodige qui avait un talent naturel pour tout apprendre. Il croyait en son grand potentiel qui lui aurait permis d'aller loin dans la vie,

---

[83] *Ibid.*, p. 215-216.
[84] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 274.

mais finalement l'alcool a eu raison de lui : « D'abord sensible aux remontrances, aux reproches de ses amis, il fit souvent des efforts désespérés pour vaincre sa malheureuse passion et ressaisir le génie : efforts inutiles ! L'alcool coulait dans ses veines dès avant sa naissance[85] ! » La question de l'hérédité, qui devient centrale au XIXe siècle, suscite alors des réflexions morales qui se nourrissent des travaux de la science portant sur ce sujet. Cet intérêt pour l'hérédité, alors contemporain d'Aubert de Gaspé, lui fait justement écrire que « [l]'alcool coulait dans ses veines dès avant sa naissance ». Selon Jean-Christophe Coffin, les avancées dans la médecine du XIXe siècle permettent en effet de justifier

> la permanence de pathologies que la collectivité ne parvient pas à éradiquer, et qui, de surcroît, tendent à augmenter. Invoquer l'hérédité permet d'expliquer l'augmentation des alcooliques, des syphilitiques, des déséquilibrés mentaux tout en évitant de porter la responsabilité sur la société[86].

Le témoignage du mémorialiste sur McCarthy fait donc écho aux découvertes scientifiques du XIXe siècle sur les rapports entre l'hérédité et certaines pathologies. Au reste, même s'il a tenté de régler ses problèmes de consommation excessive, Justin McCarthy n'a jamais eu un succès qui aurait répondu à son talent naturel dans les études classiques et le droit. Philippe Aubert de Gaspé, à la manière de Rousseau, tire alors de ses anecdotes une réflexion morale. Le mémorialiste, touché par le destin de son cher ami, décide d'en parler dans ses *Mémoires* pour sensibiliser son lecteur sur les ravages que provoque la consommation d'alcool. Les deux auteurs, dans leur récit, dénoncent donc la force destructrice de l'alcool en brossant les portraits d'hommes

---

[85] *Ibid.*, p. 281.

[86] Jean-Christophe Coffin, « L'hérédité et la médecine mentale française au XIXe siècle », *Ethnologie française*, vol. 24, nº 1, 1994, p. 75.

pour lesquels ils avaient beaucoup d'admiration, mais qui ont été victimes d'une passion excessive.

IV. Réflexions sur la mort

Au moment d'écrire leurs souvenirs, Rousseau et Aubert de Gaspé sont des hommes d'un âge avancé et, de ce fait, ont été témoins de plusieurs décès au cours de leur vie, de sorte qu'ils réfléchissent volontiers sur la mort dans leur récit de soi. Ils discutent également d'autres sujets apparentés à ce thème tels que la vieillesse et la maladie, en repensant soit à leur propre vécu, soit aux destins funestes de personnes côtoyées dans leur vie et qui inspirent des anecdotes dans leur récit de soi respectif. Ils témoignent alors de la manière dont les expériences vécues peuvent influencer la façon dont une personne perçoit la mort. La maladie, la vieillesse ou la mort sont, bien sûr, des thèmes fréquemment abordés par la réflexion morale depuis *De la vieillesse* de Cicéron, ou encore le premier livre des *Essais* de Montaigne[87], mais, comme on le verra, l'anecdote permet d'y introduire précisément une dimension plus personnelle.

Une personne malade, sentant sa fin approcher, peut voir la réalité avec clairvoyance. En sachant que la mort approche, ses comportements et sa philosophie, voire son sens moral changent. Grâce à ce regard nouveau et lucide, le mourant développe alors une tout autre perception du monde qu'une personne en pleine santé. Dans le chapitre onzième de ses *Mémoires*, Aubert de Gaspé revient ainsi sur le discours qu'a prononcé sir James Henry Craig le 23 mars 1810. Il saluait l'honnêteté de

[87] Sur ce point, voir plus précisément Michel de Montaigne, « Chap. XX. Que Philosopher, c'est apprendre à mourir », dans *Essais I* [1580], éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, « Folio Classique », 2009, p. 221-241.

cet homme dans ses paroles, sachant qu'il vivait avec une santé fragile et qu'il sentait que la maladie pouvait l'emporter à tout moment :

> Hélas ! mes bons amis, avec une vie qui décline rapidement vers sa fin, accablé de maladies acquises au service de mon pays, je ne désire que de passer ce qu'il plaira à Dieu de m'en laisser dans la douceur de la retraite avec mes amis. Je ne reste parmi vous qu'en obéissance aux ordres de mon roi[88]…

Or, plusieurs citoyens étaient méfiants envers Craig à cause des mesures répressives qu'il avait prises, notamment contre les journalistes du *Canadien*, mais le mémorialiste trouvait plutôt que son discours était authentique et bien intentionné : « Oh non ! un homme déjà étreint par la mort ne trouve pas des accents aussi profondément empreints de vérité sans être sincère[89] ». Craig, qu'on associait alors à un despote, prononce son dernier discours avec humanité : l'anecdote transforme donc le regard qu'on peut porter sur ce personnage qui, généralement, était reconnu pour être peu sympathique, inflexible et autoritaire. Le discours que le gouverneur prononce alors qu'il est près de la mort donne un autre point de vue sur le personnage et humanise ce dernier : en rapportant cette anecdote, le mémorialiste dévoile donc une autre facette de Craig alors inconnue de ses lecteurs. Ainsi, avec une anecdote comme celle de la proclamation du gouverneur Craig, Aubert de Gaspé réfléchit sur la mort et sur l'influence que cette dernière peut avoir sur la philosophie et le sens moral d'un homme en fin de vie, en prouvant qu'une personne vivant de telles épreuves entretient un tout autre point de vue sur des principes comme l'honnêteté et l'authenticité.

Chez Rousseau, nous retrouvons dans le livre second de ses *Confessions* une réflexion similaire sur la sincérité à l'occasion de sa rencontre avec Madame de Vercellis, comtesse d'origine piémontaise qui était atteinte d'un cancer du sein. Selon

---

[88] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 327.
[89] *Ibid.*

le philosophe, « quand elle faisait du bien aux malheureux, c'était pour faire ce qui était bien en soi, plutôt que par une véritable commisération[90] ». Il remarquait alors que cette femme mourante faisait ce qui était bien par habitude, et non par pitié ou compassion pour son prochain. Par pure forme, la comtesse réglait ses actions sur le respect de ce principe moral, sans pour autant s'y impliquer émotionnellement. Une fois Madame de Vercellis décédée, Rousseau reconnaît qu'au fond, elle était dotée d'un cœur bon et sincère. Ces caractéristiques ressortaient davantage alors qu'elle vivait ses derniers jours :

> Sa vie avait été celle d'une femme d'esprit et de sens ; sa mort fut celle d'un sage. […] Elle était naturellement sérieuse. Sur la fin de sa maladie elle prit une sorte de gaieté trop égale pour être jouée, et qui n'était qu'un contrepoids donné par la raison même, contre la tristesse de son état. Elle ne garda le lit que les deux derniers jours, et ne cessa de s'entretenir paisiblement avec tout le monde[91].

Madame de Vercellis, sentant que sa fin approchait, exprimait son bonheur d'une façon sincère, alors qu'elle avait plutôt l'habitude dans sa vie d'être moins démonstrative. Sa proximité avec la mort la rendait alors plus authentique dans la joie qu'elle ressentait. Nous pouvons ainsi constater que les anecdotes rapportées par Aubert de Gaspé et Rousseau à propos d'une personne mourante et de sa philosophie, illustrent les réflexions auxquelles ils se livrent sur le thème de la mort dans leur récit de soi. Dans les deux cas, c'est une personnalité dont on ne soupçonnait pas l'existence que révèle l'approche de la mort.

En écrivant ses *Mémoires* à soixante-dix-neuf ans, Aubert de Gaspé réfléchit sur la vieillesse et sur ce que cette période de la vie vient changer dans la perception d'un homme sur la mort et son acceptation de la finitude de la vie. À cet effet, il se

---

[90] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres I à VI*, *op. cit.*, p. 150.
[91] *Ibid.*, p. 153.

rappelle une anecdote de sa jeunesse où M. Bédard, son ancien directeur de collège, l'amena avec d'autres écoliers visiter la maison où reposait le défunt père Marseille. Il dit au groupe : « Contemplez la mort et faites de sérieuses réflexions, car, un jour, qui n'est peut-être pas éloigné, le même sort vous attend[92] ». Il s'adresse ensuite au jeune Philippe en lui posant cette question : « [S]onges-tu, Gaspé, que demain tu seras peut-être, toi si turbulent, aussi inanimé que ce vieillard[93] ? ». En se remémorant ce souvenir, Aubert de Gaspé poursuit la réflexion amorcée jadis par M. Bédard :

> Le directeur avait dit « demain », et il s'est écoulé près de soixante et dix années depuis cette scène ! Oh oui ! C'était pourtant demain : le digne homme ne s'est pas trompé ! S'il m'est donné de calculer les dernières minutes qui s'écouleront entre la vie et la mort, je me rappellerai, sans doute, la prédiction de mon ancien directeur, et je dirai : « Il avait raison ; c'était demain ! » La vigueur, la sève de la jeunesse, l'exubérance du sang me présageaient alors une longue vie ; mon demain est pourtant déjà arrivé, car il me semble que je n'ai vécu qu'un jour. Et qu'est-ce, en effet, que soixante et dix ans dans la durée infinie de l'éternité[94] ?

Le mémorialiste constate alors que la vie est plus courte que ce qu'elle laisse croire en apparence et que, même en étant devenu un vieillard à son tour, il n'a pas l'impression qu'il a vécu longtemps. Ce petit fait vrai revient sur des thèmes de la pensée morale repris par les auteurs romantiques du XIXe siècle. En effet, cette anecdote et la réflexion qu'elle suscite sur « la durée infinie de l'éternité » incarnent le souvenir de Pascal, dans la mesure où elles font écho à la 72e pensée du philosophe, dans laquelle il médite sur la disproportion de l'homme :

> Car enfin, qu'est-ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable, également capable de voir le néant d'où il est tiré, et l'infini où il est englouti[95].

---

[92] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 487.
[93] *Ibid.*
[94] *Ibid.*, p. 488.
[95] Blaise Pascal, *Pensées* [1670], éd. Marc Escola, présentation de Dominique Descotes, Paris, Flammarion, 2015, p. 66.

Les soixante-dix années écoulées depuis l'anecdote avec M. Bédard donnent l'illusion que celles-ci furent longues, mais en fait, aux yeux de Gaspé, elles ont toujours été situées à la veille de la mort. Il se rend alors compte que sa vie est passée rapidement, et que son existence n'est que très brève dans « la durée infinie de l'éternité ». La réflexion du mémorialiste hérite de la pensée de Pascal sur la position de l'homme dans l'infini, puisque le mémorialiste est incapable de situer la durée de son existence par rapport à l'éternité de l'univers. Amorcée par le souvenir de l'anecdote avec M. Bédard, cette réflexion lui fait donc constater qu'un homme, où qu'il en soit dans la vie, n'est jamais loin de la mort.

Rousseau aborde de même le sujet de la vieillesse dans ses *Rêveries du promeneur solitaire*. Il s'agit de son dernier texte, écrit à la fin de sa vie, alors que le philosophe réfléchit aussi longuement sur la mort dans son récit de soi. Dans la « Deuxième promenade », il raconte l'anecdote survenue lors de sa chute causée par un chien danois qui fonçait tout droit sur lui. Ses blessures étaient si graves que la rumeur de son décès s'est répandue à la suite de cet accident. Il soupçonne ensuite qu'on a voulu gagner de l'argent sur son dos :

> Cette nouvelle fut accompagnée d'une circonstance encore plus singulière que je n'appris que par hasard et dont je n'ai pu savoir aucun détail. C'est qu'on avait ouvert en même temps une souscription pour l'impression des manuscrits que l'on trouverait chez moi. Je compris par là qu'on tenait prêt un recueil d'écrits fabriqués tout exprès pour me les attribuer d'abord après ma mort : car de penser qu'on imprimât fidèlement aucun de ceux qu'on pourrait trouver en effet, c'était une bêtise qui ne pouvait entrer dans l'esprit d'un homme sensé, et dont quinze ans d'expérience ne m'ont que trop garanti[96].

Cette trahison a suscité un sentiment de dégoût chez Rousseau, car il a toujours eu horreur toute forme de corruption chez l'homme : il a maintes fois défendu cette idée

[96] Jean-Jacques Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire* [1782], éd. Michèle Crogiez, Paris, Le livre de poche, « Classiques », 2001, p. 61-62.

dans ses écrits philosophiques et politiques comme dans le *Contrat Social*. Cependant, il est maintenant un vieillard, qui est donc plus près de la mort, si bien qu'il apprend à faire la paix avec la malignité de ses contemporains et a plutôt confiance au destin pour que justice soit rendue. Ainsi, il entretient un nouveau rapport à la mort qui se veut plus serein qu'au temps où il était plus jeune :

> Des foules d'observations particulières soit dans le passé soit dans le présent me confirment tellement dans cette opinion que je ne puis m'empêcher de regarder désormais comme un de ces secrets du Ciel impénétrables à la raison humaine la même œuvre que je n'envisageais jusqu'ici que comme un fruit de la méchanceté des hommes. Cette idée, loin de m'être cruelle et déchirante, me console, me tranquillise, et m'aide à me résigner. Je ne vais pas si loin que St Augustin qui se fût consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu. Ma résignation vient d'une source moins désintéressée il est vrai, mais non moins pure et plus digne à mon gré de l'Être parfait que j'adore. Dieu est juste ; il veut que je souffre ; et il sait que je suis innocent. Voilà le motif de ma confiance, mon cœur et ma raison me crient qu'elle ne me trompera pas. Laissons donc faire les hommes et la destinée ; apprenons à souffrir sans murmure ; tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard[97].

Alors qu'il se rend compte que l'homme ne change pas et que ce dernier est fondamentalement mal intentionné quand il vit en société, Rousseau constate qu'il ne peut que s'en remettre à une force spirituelle plus grande que lui pour juger et attendre la fin de ses jours en toute quiétude. Une anecdote comme son accident avec le chien danois et le conflit qui a suivi a, en somme, exercé une influence considérable sur sa vision de l'homme et a ainsi contribué à changer sa perception de la mort. Il peut voir cette dernière avec sérénité, en sachant qu'il a agi comme un homme bon, contrairement à d'autres qui se sont plutôt laissé corrompre, comme ceux qui ont voulu profiter son accident pour faire du profit à son insu. Dans les deux cas, l'âge auquel Aubert de Gaspé et Rousseau écrivent leur récit de soi fait en sorte qu'ils sont plus enclins à réfléchir sur la mort que s'ils étaient plus jeunes, et ainsi à partager, grâce à

[97] *Ibid.*, p. 63.

une forme brève comme l'anecdote, leur philosophie de vie, alors qu'ils sont conscients de vivre la fin de leurs jours.

Dans ses *Mémoires*, en somme, Philippe Aubert de Gaspé recueille l'héritage de la pensée philosophique et morale de Rousseau, qui consiste à raconter de petits faits vrais pour inviter le lecteur à faire un retour réflexif sur les événements de l'existence quotidienne. Que ce soit au sujet des traits de caractère, de mauvais comportements humains, ou encore, de la mort, l'un et l'autre raisonnent selon les principes d'une philosophie morale qui, grâce au recours à des anecdotes, se veut à l'écoute de l'expérience vécue. En même temps, cette dimension philosophique dans l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé lui permet aussi, à la manière de Volney, de non seulement réfléchir sur l'expérience de la vie quotidienne, mais aussi sur celle du temps. C'est le cas notamment à propos des ruines que laissent derrière eux les temps modernes, alors que les mentalités changent et que les hommes de l'« Ancien Monde » se désolent de la destruction de ce dernier, comme nous allons maintenant le voir.

CHAPITRE III

RUINES ET MÉLANCOLIE ENTRE DEUX MONDES

Si le thème des ruines est omniprésent dans les œuvres de la seconde moitié du XVIIIe siècle en Europe, ceux de la mélancolie et de la nostalgie occupent une place centrale dans les écrits français et canadiens du XIXe siècle. En tant que dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, Philippe Aubert de Gaspé est l'un des derniers témoins du régime seigneurial au Canada et, à ce titre, vit les changements majeurs d'une société qui passe d'une époque à une autre : la fin d'une ère s'ouvre sur l'avènement d'un monde nouveau et de valeurs naissantes en rupture avec celles qui les précèdent. Ainsi, dans ses *Mémoires*, l'auteur des *Anciens Canadiens* partage ses réflexions sur le monde qui change à la suite de la Révolution française et de l'abolition du régime seigneurial au Canada. Il fait part de la nostalgie que lui fait éprouver une époque maintenant révolue. Comme l'indique Nancy Blake, « si la mort fauche les vivants, elle n'a, par contre, aucun pouvoir sur les images qu'en gardent ceux qui demeurent et qui cherchent à les ressusciter par l'intermédiaire d'un véritable culte[98] » comme celui auquel peut donner lieu l'écriture. Or, cette écriture de la nostalgie qu'on retrouve chez Aubert de Gaspé lui est en partie inspirée par sa lecture des *Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, œuvre du comte Constantin-François de Volney publiée à

[98] Nancy Blake, « Violence et mélancolie : sur les ruines de l'autre », dans Marie Blaise (dir.), *Melancholia*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, « Collection des littératures », 1999, p. 169.

Genève en 1791. Ce dernier, en tant que philosophe et orientaliste, réfléchit, dans son essai, sur le passage du temps qui transforme les sociétés et sur les empires déchus, en s'inspirant de ce dont il a été témoin lors de ses voyages en Égypte et en Syrie. Dans son œuvre, Volney se met en scène et, plus précisément, alors qu'il médite sur les ruines de Palmyre. Comme le souligne Sophie Lacroix, « sa pensée […] coïncide avec […] la naissance d'une conscience historique nouvelle où le sentiment de la crise est dominant[99] ». Les deux auteurs, dans leur œuvre respective, constatent alors les ruines laissées par le temps ainsi que l'histoire et expriment la mélancolie, le fait de vivre entre deux mondes, voire le sentiment de tristesse que leur inspirent les ruines d'un monde qui est voué à disparaître à jamais, de manière à interroger les transformations angoissantes que provoquent le cours du temps ainsi que la nature malfaisante l'homme.

I. Admiration d'Aubert de Gaspé pour Volney

Philippe Aubert de Gaspé admire ouvertement le comte de Volney et son œuvre, *Les Ruines*, qui a été pour lui une révélation. Cet essai philosophique qu'il avait jadis découvert lors de ses études au Séminaire de Québec a, sans doute, comme le soulignent Marc André Bernier et Claude La Charité, initié son premier « contact avec la libre pensée, au-delà de l'attrait de l'interdit qu'elle a pu représenter au départ[100] ». Le mémorialiste fait l'éloge des *Ruines* dans le chapitre dixième de ses *Mémoires*, alors

[99] Sophie Lacroix, « Volney et le thème des ruines », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 53, nº 1, 2007, p. 90.
[100] Marc André Bernier et Claude La Charité, « *In memoria sæpe, in corde semper* : relire les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé à la lumière d'un inventaire de 1836 de sa bibliothèque », *op. cit.*, p. 155.

qu'il raconte avec passion la première fois qu'il eut ce livre controversé entre les mains : « J'ouvre donc le volume. Je vois d'abord une gravure de Palmyre […]. Cette scène du désert, dont je saisis toute la portée, m'impressionna vivement : j'étais alors d'un enthousiasme porté jusqu'à la folie[101] ». Dans la page qui suit cette anecdote, il s'exprime sur sa réception personnelle de l'œuvre : « Je dois admettre aussi, avec la candeur d'un homme qui fait une confession générale, qu'il me passait de temps à autre certains frissons à la lecture de doctrines si nouvelles pour moi et avancées avec tant de hardiesse. C'était un terrible niveleur que Volney[102] ! » Contrairement à son professeur de métaphysique du Séminaire de Québec, *Les Ruines* n'inspirent donc pas une « sainte horreur[103] » à Philippe Aubert de Gaspé : ce dernier éprouve plutôt une grande fascination pour son auteur. Cette admiration se veut aussi ambivalente, voire ambiguë, puisque le mémorialiste qualifie aussitôt le philosophe de « terrible niveleur ». Comme l'indique Antoine Compagnon, les contre-révolutionnaires prennent « la défense de l'aristocratie ou de la théocratie contre la montée de la démocratie[104] ». En incarnant cette figure historique et politique de l'antimoderne[105], Aubert de Gaspé critique alors l'égalitarisme « niveleur » qui anime la pensée Volney et dont la guillotine est le terrible instrument. Toutefois, le seigneur s'inspire de certains aspects de sa philosophie de l'histoire dans son œuvre. Le mémorialiste, malgré ses convictions conservatrices, recueille donc de manière assumée l'héritage de la pensée philosophique et historique de celui qu'il appelle, non sans ironie, le « citoyen

---

[101] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 294.
[102] *Ibid.*, p. 295.
[103] *Ibid.*, p. 293.
[104] Antoine Compagnon, *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes* [2005], postface inédite de l'auteur, Paris, Gallimard, 2016, « Folio essais », p. 28.
[105] *Ibid.*, p. 23.

Volney[106] ». En somme, il confesse son admiration pour cet auteur en faisant directement référence aux *Ruines* dans ses *Mémoires* et en l'intégrant ouvertement dans l'une de ses multiples anecdotes. Ses apparitions dans l'œuvre du mémorialiste témoignent du respect que ce dernier a pour l'intrépidité de l'essayiste et ce, même s'il est en désaccord avec certaines de ses idées politiques.

Chez Volney s'exprime ainsi une nostalgie historique qui illustre les déchirements provoqués par le temps qui passe au sein d'une civilisation. Du haut des ruines de Palmyre, il constate que la Syrie, autrefois prospère, est méconnaissable, voire détruite au moment de son voyage sur ce territoire :

> Hélas ! je l'ai parcourue, cette terre ravagée ! J'ai visité les lieux qui furent le théâtre de tant de splendeur ; et je n'ai vu qu'abandon et que solitude… J'ai cherché les anciens peuples et leurs ouvrages ; et je n'en ai vu que la trace, semblable à celle que le pied du passant laisse sur la poussière[107].

Le philosophe se rend alors compte que la force de cet empire fait partie du passé et qu'elle ne sera jamais retrouvée, car il ne reste plus rien de celle-ci, à part des souvenirs gardés par les écrits et les témoins de cette époque révolue. Philippe Aubert de Gaspé constate aussi les déchirements provoqués par le temps qui passe alors qu'il ressasse, lors du chapitre onzième de ses *Mémoires*, ses souvenirs d'une époque lointaine où le gouverneur anglais Sir James Henry Craig organisait des fêtes champêtres à Powell-Place, durant lesquelles ce dernier invitait les membres de l'élite canadienne à venir se récréer à son manoir. C'est lors d'une soirée comme celles-ci que le mémorialiste avait entre autres rencontré sa femme :

> Toute la jeunesse qui animait cette fête des anciens temps dort aujourd'hui dans le silence du sépulcre : celle même, la belle d'entre les belles, celle qui a partagé mes joies et mes douleurs,

---

[106] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 295.
[107] Constantin-François de Volney, *Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, Paris, Desenne, 1791, p. 9.

> celle qui, ce jour même, accepta la première fois pour la conduire à la danse une main qui, deux ans plus tard, devait la conduire à l'autel de l'hyménée, celle-là aussi a suivi depuis longtemps le torrent inexorable de la mort qui entraîne tout sur son passage[108].

En repensant à ces événements qui furent si vivants dans le passé, il fait aussi le triste constat que toutes les personnes ayant pris part à ces festivités sont décédées au moment où il écrit ses *Mémoires*. Il se rend compte plus que jamais qu'il est le dernier représentant des « anciens Canadiens[109] », que l'élite canadienne-française a disparu, que cette époque est désormais révolue et qu'il n'en reste plus que des ruines. Aubert de Gaspé, toujours en repensant aux festivités du gouverneur Craig, réfléchit sur la façon dont il ressent sa propre peine, alors que la vie n'est fondamentalement qu'un cycle qui se perpétue de génération en génération :

> En effet, pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon âme ? Les enfants de la génération future passeront bien vite, et une nouvelle surgira. Les hommes sont comme les vagues de l'océan, comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine ; les tempêtes des vents d'automne dépouillent mes bocages, mais d'autres feuilles aussi vertes couronneront leurs sommets. Pourquoi m'attrister ? Quatre-vingt-six enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé. Et si je trouve grâce au tribunal de mon souverain juge, s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui embellit le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleur, nous prierons ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre[110].

Si la nostalgie historique constitue le foyer de la réflexion sur le temps qui passe, elle est néanmoins animée d'un espoir, chez Aubert de Gaspé, dans la mesure où il a foi en sa descendance pour poursuivre son héritage. Dans ce contexte, il se demande donc pourquoi réfléchir au passé le rend si mélancolique. Il sait que le monde dans lequel il a évolué en tant qu'aristocrate est en train de disparaître, mais il sait que son souvenir restera grâce à sa lignée qui prendra soin de son héritage. Il est cependant conscient que, malgré tout, la descendance est le résultat du cycle de la vie et, qu'au fond, il ne

---

[108] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 331-332.
[109] *Ibid.*, p. 106.
[110] *Ibid.*, p. 332.

reste que des ruines de l'époque des fêtes champêtres et que cette dernière ne sera jamais vécue à nouveau par les autres générations qui lui succéderont.

L'œuvre de Volney exploite ce même thème des ruines, dans la mesure où il remarque, en tant que voyageur qui observe ce qui se passe dans « les provinces qui jadis furent les royaumes d'*Égypte* et de *Syrie*[111] », les ravages qu'ont faits le temps et l'histoire sur les peuples de l'Empire ottoman. Au début de son œuvre, il confie :

> Chaque jour je trouvois sur ma route des champs abandonnés, des villages désertés, des villes en ruines. Souvent je rencontrois d'antiques monuments, des débris de temples, de palais et de forteresses ; des colonnes, des aqueducs, des tombeaux : et ce spectacle tourna mon esprit vers la méditation des temps passés, et suscita dans mon cœur des pensées graves et profondes[112].

Ce thème reste au cœur des méditations de Volney, car au onzième chapitre de son essai, il se penche plus précisément sur les causes générales des révolutions et de la décadence des anciens États, afin d'illustrer ses idées sur le temps cyclique qui gouverne l'histoire des empires, leur naissance amenant successivement leur croissance, la cause de leur déclin et leur chute, ainsi que les leçons que l'histoire peut offrir aux civilisations contemporaines de Volney. Le philosophe constate alors, dans cette partie des *Ruines*, que les élites dirigeantes ont causé la chute de royaumes tels que l'Égypte et la Syrie qui se sont se désintégrés au moment où

> il n'y eut plus aucune harmonie entre les gouvernés et les gouvernans. […] [I]l arriva que les peuples vagabonds et pauvres des *déserts* et des *monts adjacens*, convoitèrent les jouissances des *pleines fertiles* ; et par une cupidité commune, ayant attaqué les *empires policés*, ils renversèrent les trônes des despotes[113].

C'est la même conception cyclique du temps que l'on retrouvait chez Montesquieu et qui est en cause ici, alors que ce dernier écrivait, par exemple, dans ses *Pensées* :

---

[111] Constantin-François de Volney, *Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, *op. cit.*, p. 2. Ils soulignent.
[112] *Ibid.*
[113] p. 72. Ils soulignent.

« Presque toutes les nations du Monde roulent dans ce cercle : d'abord, elles sont barbares ; elles conquièrent, et elles deviennent des nations policées [...] ; la politesse les affoiblit ; elles sont conquises et redeviennent barbares[114] ». Cette théorie selon laquelle les empires sont éphémères et sont soumis aux lois d'un temps cyclique comportant un moment d'ascension, puis de déclin vient rappeler le fait que les sociétés du XVIIIe siècle n'y échappent pas non plus. Celles-ci vécurent, comme le décrit Marc Fumaroli,

> la tempête de la Révolution française [qui] avait éclaté : l'éloquence des orateurs d'assemblée et de clubs, le journalisme politique, les fêtes civiques, puis la montée de la Terreur, la dictature de rue, l'épouvante des massacres et de la guillotine, les nouvelles de la répression intérieure et des opérations militaires aux frontières[115].

L'irruption de cette « tempête » dans l'Histoire imposa abruptement une rupture radicale dans la vie politique des Français, avec le passage d'une monarchie de droit divin à une république. Ces bouleversements provoqués par ces événements inédits qui provoquèrent un changement de régime suscitèrent, chez les esprits conservateurs, un sentiment fort de mélancolie, invitant à méditer devant ce qu'on considérait désormais comme les ruines d'un monde voué à disparaître. Selon Volney,

> puisque l'expérience des races passées reste ensevelie pour les races vivantes, puisque les fautes des aïeux n'ont pas instruit leurs descendants les exemples anciens vont reparoître : la terre va voir se renouveler des scènes imposantes de temps oubliés. De nouvelles révolutions vont agiter les peuples et les empires. Des trônes puissans vont être de nouveau renversés […][116].

Le temps cyclique a donc aussi comme conséquence de voir toujours les mêmes erreurs se reproduire au fil de l'histoire, faisant en sorte que l'Homme est soumis à une fatalité le menant toujours vers la destruction de la civilisation à laquelle il appartient. Cette

---

[114] Montesquieu, *Pensées et fragments inédits de Montesquieu*, texte établi par Gaston de Montesquieu, Bordeaux, Imprimerie de G. Gounouilhou, 1899, t. 1, Pensée 236*(1917. III, f° 148), p. 114.
[115] Marc Fumaroli, « Nageur entre deux rives », dans *Chateaubriand : poésie et terreur* [2003], Paris, Gallimard, « Tel », 2006, p. 10.
[116] Constantin-François de Volney, *Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, *op. cit.*, p. 77.

issue inspire à Volney un lourd sentiment de mélancolie qu'il exprime fortement dans certaines pages de son essai de 1791.

Devant tant de destructions, Volney ressent donc un fort sentiment de tristesse en écrivant ses *Ruines*, et ce, même s'il n'est qu'un voyageur et qu'il n'est pas directement impliqué dans les conflits dont il est témoin. Comme le souligne Pascal Brissette, « [q]ui dit mélancolie au XVIIIe siècle dit aussi sensibilité, c'est-à-dire mouvements de l'âme, affections naturelles du cœur, aptitude à la compassion et à la sympathie (au sens moral du terme) ; ce sont là les compléments nécessaires de la rationalité au siècle des Lumières[117] ». Cette méditation mélancolique découle naturellement de la sensibilité de Volney devant un monde qui se détruit sous ses yeux et de la compassion qu'il ressent pour les victimes : « j'examinois la condition des hommes qui cultivent ; et par-tout ne voyant que brigandage et dévastation, que tyrannie et que misère, mon cœur étoit oppressé de tristesse et d'indignation[118] ». Au-delà de la tristesse créée par la disparition de royaumes et de peuples autrefois prospères, le philosophe est aussi touché par le sort des hommes qui en faisaient partie et qui subissent les conséquences de la chute de leur empire d'autrefois. De même, chez Aubert de Gaspé, le chapitre douzième de ses *Mémoires* s'ouvre lui aussi sur une méditation mélancolique, alors que l'auteur se ressourçait pendant ses retraites en forêt ou à l'occasion d'une partie de chasse au gibier sur la butte Chatigny au nord-ouest de la batture de l'île aux Loups-Marins :

---

[117] Pascal Brissette, *La malédiction littéraire : du poète crotté au génie malheureux*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « Socius », 2005, p. 34.
[118] Constantin-François de Volney, *Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, *op. cit.*, p. 2.

> Que la main puissante d'un génie, m'écriai-je, transporte cet îlot bien loin, bien loin sur une mer inconnue ! Qu'elle l'entoure d'écueils et de tempêtes qui le rende inaccessible à tous les oppresseurs de l'humanité souffrante ! Que ce génie compatissant l'offre pour refuge à tous les cœurs brisés par la souffrance ! Qu'il donne à cet asile la faculté de s'étendre au fur et à mesure qu'il se peuplera, et il atteindra bien vite les proportions d'un immense continent[119] !

Tout comme le philosophe, Aubert de Gaspé entrevoit également une lueur d'espoir vers un monde meilleur : il y rêve encore en adressant ses souhaits au génie invoqué dans sa méditation. Le mémorialiste est aussi doté d'une sensibilité similaire à celle de Volney, comme le montre l'expression d'une grande compassion envers tous les hommes subissant l'oppression qu'exercent sur eux des despotes. Ils dénoncent donc, tous les deux, les conséquences d'un monde en ruines sur des peuples malheureux, les appelant ainsi à se ressourcer dans le souvenir des temps anciens. Aubert de Gaspé l'a d'ailleurs fait en invoquant la figure du « génie », comme le montre l'extrait ci-haut afin de lui faire partager le souhait d'un monde pacifique. Ce procédé revient chez Volney, alors qu'il appelle ce même personnage du Génie, capable de réaliser les vœux qu'on lui adresse. Le philosophe invoque ce dernier, tandis qu'il s'adonne à la méditation mélancolique dans son essai :

> O Génie des tombeaux et des ruines ! ta présence et ta sévérité ont jeté mes sens dans le trouble ; mais la justesse de ton discours rend la confiance à mon ame. Pardonne mon ignorance. Hélas ! Si l'homme est aveugle, ce qui fait son tourment fera-t-il encore son crime ? J'ai pu méconnoitre la voix de la raison ; mais je ne l'ai point rejetée après l'avoir connue. Ah ! Si tu lis dans mon cœur, tu sais combien il désire la vérité ; tu sais qu'il la recherche avec passion…….. Et n'est-ce pas à sa poursuite que tu me vois en ces lieux écartés[120] ?

Cette imploration tirée du quatrième chapitre des *Ruines* se veut, de la part de Volney, une prière au Génie et à son omniscience afin de connaître la vérité sur la nature de l'homme et ainsi obtenir les réponses à ses questions entourant la destruction des empires. Cette adresse à une figure surnaturelle comme le Génie se veut alors un moyen

---

[119] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 344.
[120] Constantin-François de Volney, *Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, *op. cit.*, p. 23.

d'exprimer, tant chez Aubert de Gaspé que chez Volney, le souhait d'une résolution des conflits qui déchirent les différentes civilisations en péril, afin d'imaginer un monde libre de toute forme d'oppression et d'injustice parmi les hommes.

Même s'il retient de Volney sa nostalgie historique et un art de la méditation mélancolique, le mémoraliste entretient un rapport double à l'orientaliste, comme le montre l'une de ses nombreuses anecdotes, qui témoigne aussi d'un refus de la philosophie progressiste de ce dernier. C'est ainsi qu'il rapporte le voyage de Volney en Amérique et sa rencontre avec Mme Dupéron Baby qui visitait le lac Érié dans la même embarcation que lui. Ils discutèrent de la religion catholique et de la crainte de la mort avant que l'embarcation ne soit secouée par une tempête qui effraya tout le monde à bord. À la suite de cette épreuve, Mme Dupéron Baby dit à Volney : « Je suis surprise qu'un grand philosophe comme vous ayez montré plus de crainte de la mort que la femme chrétienne dont vous vous êtes raillé[121] ». Volney lui répondit alors : « Je ne crains point la mort pour moi personnellement, madame ; mais j'ai une grande mission à remplir : celle de répandre la lumière parmi les aveugles humains. Une fois cette tâche accomplie, je serai prêt à entrer dans le néant[122] ». Le mémorialiste rapporte cette anecdote avec une touche d'ironie, car elle met en évidence la mauvaise foi de Volney, qui dissimule sa peur de la mort sous un raisonnement sophistique[123] : Aubert de Gaspé critique ces raisonneurs que sont les philosophes, dont les principes ne sont que de vains mots qui ne leur inspirent ni vertu morale ni courage, valeurs phares de

---

[121] *Ibid.*, p. 297.
[122] *Ibid.*
[123] Notre analyse recoupe celle de Marc André Bernier et Claude La Charité, « *In memoria sæpe, in corde semper* : relire les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé à la lumière d'un inventaire de 1836 de sa bibliothèque », *op. cit.*, p. 154-155.

l'aristocratie dont le mémorialiste canadien fait partie. Raconter ce petit fait vrai permet alors au mémorialiste d'invalider des principes philosophiques qui laissent démunis et sans courage devant le danger, perçus comme de l'imposture intellectuelle aux yeux des penseurs contre-révolutionnaires. En ce sens, ce reproche qu'Aubert de Gaspé adresse à Volney se veut antimoderne, puisqu'il s'agit, pour reprendre Compagnon, d'une preuve de « fidélité à la tradition opposée au culte du progrès, […] ou les droits de Dieu en conflit avec les droits de l'homme[124] ». Cette doctrine conservatrice se veut en désaccord avec le progressisme de Volney qu'Aubert de Gaspé juge comme trop idéaliste, voire irréfléchi, puisque cette vision est, selon le seigneur, incompatible avec la tradition qui a toujours été bonne aux yeux de ceux qu'il appelle les « anciens Canadiens ». Cependant, bien que le philosophe soit révolutionnaire contrairement au mémorialiste, le point commun entre leurs deux pensées est la mélancolie historique, intimement éprouvée à l'occasion de réflexions sur la mort et le passage du temps, voire le fait de vivre dans les ruines d'un monde en train de changer. La mort, comme on l'a vu, est un sujet sur lequel Aubert de Gaspé réfléchit longuement dans ses *Mémoires* : les anecdotes portant sur ce thème sont comme les prémisses de sa pensée morale et lui permettent de partager sa propre façon de voir la mort en racontant différentes tranches de vie où il mentionne Volney et en rapportant ses paroles au sujet de l'homme et le néant.

Disséminées dans l'œuvre du mémorialiste, les réflexions sur la mort se font alors l'écho des propos de Volney, rapportés dans l'anecdote du voyage sur le lac Érié à propos du néant qui nous attend après la vie qui, elle, n'est qu'un instant. Aubert de

---

[124] Antoine Compagnon, *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, *op. cit.*, p. 27-28.

Gaspé réfléchit alors sur la position de l'homme dans l'univers et le sens de l'existence humaine, voire son but. Il le fait entre autres au chapitre troisième, alors qu'il décrit les rituels de fin de vie des Récollets :

> Avant de clore ce chapitre sur les Récollets, je crois devoir rapporter une anecdote d'un de ces moines, mort il y a environ vingt ans. Quoique retournés à la vie des laïques après l'incendie de leur couvent, ils ne laissaient pas d'en suivre les règles autant que le permettait leur nouvelle position. Par une des règles de leur ordre, tout fils de saint François devait mourir dans son cercueil. Le récollet auquel nous faisons allusion, voyant approcher l'heure fatale, se fit déposer dans le sien pour y faire, sans doute, de sérieuses réflexions sur le néant de la vie[125].

Être un Récollet vient alors avec la défense de valeurs entourant le respect des règles de l'ordre et de ses traditions. Les membres de cette communauté religieuse ont donc pour but d'être les dignes fils de saint François durant toute leur vie, et de mourir de même. Avec cette anecdote, Aubert de Gaspé trouve donc une autre occasion de mentionner que l'homme, surtout au seuil de la mort, se lance dans une introspection qui gravite autour de l'inconnu. Le néant de la vie, chez les chrétiens, signifie le peu de valeur que représente la vie terrestre en regard de la vie éternelle après la mort, voire le néant de l'existence humaine devant l'éternité de Dieu. La pensée d'Aubert de Gaspé sur la mort se rapproche davantage de celles des Récollets et critique, en rapportant cette anecdote, les principes philosophiques de Volney sur le néant en défendant la position chrétienne, tournée vers la vie éternelle après la mort et qui se veut l'inverse de celle de Volney qui associe la mort au néant et au vide.

---

[125] *Ibid.*, p. 101.

II. Traumatismes de la Révolution française

Dans la préface de *Chateaubriand : poésie et terreur*, Fumaroli rappelle à la suite de Tocqueville que « la France de 1789 avait à bon droit rompu avec l'absolutisme royal, par un fatal accident elle était allée jusqu'à rompre aussi avec les mœurs aimables et avec l'esprit de liberté que l'absolutisme n'avait pu ni assombrir ni émousser[126] ». L'avènement de la Révolution française a alors suscité une mélancolie historique, voire existentielle, chez les penseurs contre-révolutionnaires qui ont été témoins de la fin de la traditionnelle monarchie de droit divin en France. Selon Antoine Compagnon, naissait alors avec la Révolution française une moderne sensibilité antimoderne[127]. En effet, ce dernier avance que « les antimodernes s'apparentent aux victimes de l'histoire. Ils entretiennent une relation particulière avec la mort, la mélancolie et le dandysme[128] », ce qui rend les penseurs ayant vécu cet événement politique sensibles aux thèmes des ruines et de la destruction. C'est le cas de Philippe Aubert de Gaspé lorsqu'il ressasse dans son récit de soi des événements historiques particulièrement troublants pour les Canadiens français comme la Révolution française ou l'abolition du régime seigneurial.

Le mémorialiste reprend alors à sa manière, dans son récit de soi, le thème des ruines déjà exploité par Volney. Il le fait en racontant longuement, dans le chapitre quatrième, les échos de la Révolution française au sein du Bas-Canada. Il témoigne du choc qu'a vécu la population canadienne, et plus précisément les membres de sa famille à la suite de l'exécution du roi Louis XVI. Ceux-ci ont senti une rupture nette du temps

---

[126] *Ibid.*, p. 11.
[127] Antoine Compagnon, *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, *op. cit.*, p. 12.
[128] *Ibid.*

et constatent qu'une nouvelle époque débute : ils remarquent que les bouleversements causés par ce changement d'ère laissent derrière les ruines d'un monde ancien. Comme le souligne Laurent Mailhot,

> [l]e Canada français semble trop incertain, trop précaire, ou pas assez pauvre et malheureux pour consentir à l'avant et l'après que marque radicalement une révolution. Il porte ses propres blessures, ses propres ruptures — celle de 1760 notamment — comme autant de signes d'un tissu à réparer, à renforcer, à étendre[129].

Déjà ébranlés par la Conquête, les Canadiens réagissent alors fortement à la Révolution française, car malgré les circonstances politiques, ils sont restés attachés à la France ainsi qu'à son monarque et ils en avaient même gardé une image positive, comme l'assure Aubert de Gaspé : « Les Canadiens conservèrent, longtemps après la Conquête, un souvenir d'affection pour leurs anciens princes français. Lorsque mon père recevait son journal à la campagne, les vieux habitants lui demandaient des nouvelles du roi de France, de la reine et de leurs enfants[130] ». Une grande mélancolie s'est donc fait sentir chez eux quand ils ont appris leur exécution. Le mémorialiste ressent cette douleur et constate l'impact que cet événement a eu sur leur monde. À ce sujet, il confie : « Dès ce jour, je compris les horreurs de la Révolution française. À cette nouvelle, un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles du Bas-Canada ; et à l'exception de quelques démocrates quand même, la douleur fut générale[131] ». Bien qu'Aubert de Gaspé ne fût qu'âgé de sept ans à l'époque, il constate que certains membres de sa famille et de son entourage, comme Monsieur Louis, militaire, ou d'autres « anciens Canadiens[132] » comme il les appelle, ont été les derniers

---

[129] Laurent Mailhot, « Révolution ? Liberté et patrie à la naissance et à la maturité de la littérature québécoise », dans Sylvain Simard (dir.), *La Révolution française au Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 358.
[130] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 103.
[131] *Ibid.*, p. 104.
[132] *Ibid.*, p. 106.

à avoir connu la monarchie française, maintenant disparue. Celle-ci n'est plus que souvenirs et ne laisse derrière elle que des ruines ou encore une réminiscence désagréable à ceux qui ont vu tomber la tête du roi Louis XVI lors de son exécution. Ces remous et la grande douleur vécue par les proches de l'auteur ont suffisamment marqué et touché ce dernier pour qu'il en parle dans ses *Mémoires*. À la manière d'un antimoderne, il a, pour reprendre Compagnon, « vécu la modernité comme un arrachement[133] » à cause de cette lourde perte. Cette sensation profonde d'un trouble causé par les ruines de la Révolution française est donc assez importante pour que l'auteur mette l'accent sur le fait qu'il ait été contemporain de cet événement. Ce choc psychologique fait en sorte qu'il insiste pour mentionner que lui et ses proches font partie des dernières familles canadiennes à avoir vécu, de près ou de loin, cette époque maintenant révolue. Il s'agit alors, chez Aubert de Gaspé, d'une forme particulière de mélancolie, moins personnelle qu'historique qui se vit chez un « nageur entre deux rives[134] », qualificatif qu'attribue Fumaroli à Chateaubriand dans la préface de *Chateaubriand : poésie et terreur*.

III. Réflexions sur le passage du temps

En plus de constater qu'il a été le contemporain d'un bouleversement politique important comme la Révolution française alors qu'il n'avait que sept ans, Aubert de Gaspé conclut ses *Mémoires* avec une importante réflexion sur le temps qui passe et l'impact que cette expérience a sur une vie. Il reprend donc de manière encore plus

---

[133] Antoine Compagnon, *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, *op. cit.*, p. 15.
[134] Marc Fumaroli, « Nageur entre deux rives », *op. cit.*, p. 9.

personnelle les thèmes qu'exploite Volney à propos des ruines et la mélancolie de vivre entre deux mondes. En rédigeant ses *Mémoires* à l'âge de soixante-dix-neuf ans, il réfléchit sur les expériences qu'il a vécues et observe ses réalisations de manière rétrospective. Il trouve un sens et une valeur à sa vie dans son époque, mais craint que celle-ci soit oubliée à cause du monde qui change. Le mémorialiste reste attaché aux traditions de l'élite canadienne, à la manière des royalistes en France au même moment et dans un contexte où, comme le rappelle Fumaroli à la suite de Tocqueville, « les mœurs sociables et le goût des Français pour la liberté leur avait été inspirés par leur noblesse d'épée et de robe[135] ». Il en va de même chez Aubert de Gaspé, qui adopte le point de vue aristocratique pour témoigner de son passé en tant que seigneur et de l'abolition du régime seigneurial en 1854, qui a été pour lui tragique et lui a fait revivre ce sentiment d'« arrachement » décrit par Compagnon. Le mémorialiste interprète alors cet événement de la même manière dont Volney parle de la malveillance humaine à l'occasion de ses observations en Orient. Là-bas comme au Bas-Canada, cette malveillance traverse l'histoire et c'est dans celle-ci qu'Aubert de Gaspé aperçoit les causes de la fin de la tenure seigneuriale, dont il regrette la disparition. Ce dernier, au chapitre dix-septième de ses *Mémoires*, exprime ainsi son ressentiment devant cette dépossession qui résulte, selon lui, d'une passion vile de la part des élites anglaises :

> Des gens envieux, jaloux ont soufflé la zizanie afin de rompre les liens d'affection, fondés le plus souvent sur la gratitude, qui attachaient les censitaires à leurs seigneurs. La nature de l'homme, le taux peu élevé des cens et rentes les secondaient puissamment pour accomplir cette œuvre malveillante[136].

---

[135] *Ibid.*, p. 11
[136] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 474.

En même temps, l'abolition de ce régime vient fortement frapper les Canadiens français dans leur identité et le fondement de leur société. Comme l'indique Gilles Dorion, « [p]aradoxalement, un peuple politiquement dépouillé de son pays va occuper graduellement le sol, maintenir ou acquérir une mentalité de terrien, de possesseur de la terre, le sens de la propriété qui va jusqu'à un certain point définir les contours de sa "personnalité" collective[137] ». Les seigneurs comme Aubert de Gaspé aux prises avec les conséquences de la conquête anglaise vivent donc difficilement l'abolition du régime seigneurial, puisque que celle-ci porte atteinte à leur identité et leur droit ancestraux. En somme, tout comme Volney, le mémorialiste croit alors que c'est la nature destructrice de l'homme qui laisse en ruine un monde devenu ancien en raison des ravages perpétrés par les oppresseurs, soit les conquérants anglais dans le cas du peuple canadien-français.

Aubert de Gaspé, en résumé, admire Volney malgré d'importantes différences idéologiques. L'influence du philosophe français sur le mémorialiste canadien est en partie historiographique : quand ce dernier s'exprime en historien sur des événements historiques comme la Révolution française ou l'abolition du régime seigneurial, il hérite de la sensibilité avec laquelle le philosophe français raconte, devant le spectacle des ruines de Palmyre, la chute de royaumes tels que l'Égypte ainsi que la Syrie. Aubert de Gaspé s'inspire aussi de Volney par la façon dont il observe le monde ainsi que les rapports entre les hommes, que ce soit du point de vue de la hiérarchie, de la politique ou de la religion. Tous deux expriment leur sentiment de tristesse devant les ruines d'un

[137] Gilles Dorion, « La Révolution française et l'imaginaire au Canada français », dans Sylvain Simard (dir.), *La Révolution française au Canada français*, *op. cit.*, p. 363.

monde qui est voué à disparaître à jamais : leur mélancolie est nourrie par les transformations angoissantes qu'opèrent le passage du temps ainsi que la nature malfaisante l'homme. Aubert de Gaspé et Volney observent des peuples, près ou loin d'eux, qui subissent des bouleversements politiques majeurs. De plus, en tant qu'observateurs des changements de mentalité et de régime politique, les deux auteurs ressentent personnellement une profonde tristesse devant la cruauté qui s'exprime dans les rapports de force entre les hommes. À la manière de Chateaubriand, ils sont entre deux mondes et impuissants devant les ruines laissées par le temps, de sorte que l'histoire suscite en eux une mélancolie qui devient l'un des principes créateurs de leur œuvre respective. Cette sensibilité à l'égard de la dimension tragique de l'Histoire les invite aussi à adopter une attitude bienveillante envers leurs prochains, comme nous allons maintenant le voir.

CHAPITRE IV

BIENVEILLANCE DE L'ÉCRIVAIN ENVERS L'AUTRE

Le siècle des Lumières s'est démarqué dans l'histoire de la philosophie morale grâce à ses intellectuels et écrivains qui ont fait du souci de l'autre le foyer de leur pensée. La bienveillance est donc une valeur qui a pris de l'importance à cette époque, comme le montre, par exemple, le sens nouveau que prend alors le mot même d'humanité et dont témoigne la définition qu'en donne l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert :

> C'est *un sentiment de bienveillance pour tous les hommes*, qui ne s'enflamme guere que dans une ame grande & sensible. Ce noble & sublime enthousiasme se tourmente des peines des autres & du besoin de les soulager ; il voudroit parcourir l'univers pour abolir l'esclavage, la superstition, le vice & le malheur[138].

Dans cette entrée provenant de l'un des ouvrages les plus emblématiques des Lumières, le concept d'humanité se trouve avant tout associé à une philosophie morale sensible qui promeut aussi bien des valeurs généreuses qui servent la société, telles que l'égalité, que la compassion et l'empathie qui enflamment le cœur et le portent à vouloir prendre soin d'autrui afin de rendre meilleure la vie en société. Suivant le même esprit, Voltaire affirme, dans son *Dictionnaire philosophique* de 1764, que « [l]es véritables vertus sont celles qui sont utiles à la société, comme la fidélité, la magnanimité, la bienfaisance, la tolérance, etc.[139] » C'est donc dans ce contexte qu'écrire sur soi invite à ne pas

---

[138] Denis Diderot et Jean Le Rond D'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, Paris, Samuel Fauche, 1765, t. 8, p. 348. Nous soulignons.
[139] Voltaire, « Catéchisme chinois », dans *Dictionnaire philosophique*, *op. cit.*, p. 133.

seulement se soucier de soi, mais aussi de l'autre. Par exemple, en réfléchissant sur ses propres actions dans ses *Rêveries du promeneur solitaire*, Rousseau remarque à quel point celles-ci peuvent avoir un impact sur les autres personnes qui sont plus vulnérables que lui. Il constate alors que les rapports de sympathie qui se nouent entre les individus sont, en fait, indispensables au bien-être commun, comme nous le verrons bientôt à propos du don de quelques pommes à de petits enfants savoyards. Enfin, Volney, quant à lui, remarque au fil de ses voyages que la méfiance entre les différents peuples est très malsaine et dénonce, dans *Les Ruines*, la violence et l'intolérance entre les nations. Au vingt et unième chapitre de son essai, le philosophe affirme que ce comportement s'avère autodestructeur pour elles :

> Voyez quelles conséquences résultent de vos principes ! Si les hommes les mettoient en pratique, vous-mêmes, d'opposition en opposition, vous vous détruiriez jusques au dernier ; […] cet esprit d'intolérance et d'exclusion choque toute idée de justice, renverse toute base de morale et de société[140].

En effet, il dénonce, à travers *Les Ruines*, le fanatisme qui cause l'oppression entre les peuples prônant différents dogmes, ce qui vient s'opposer aux thèses défendues par les Lumières et qui encouragent à la fois le libre examen et la tolérance. Voltaire, par exemple, condamne « cet absurde fanatisme qui rompt tous les liens de la société[141] » dans son *Traité sur la tolérance*, qu'il publie en 1763. En adhérant à cette philosophie entre autres défendue par Voltaire, il est donc complètement irraisonnable aux yeux de Volney que les sociétés s'entretuent et disparaissent en raison du fanatisme et de

---

[140] Constantin-François de Volney, *Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, *op. cit.*, p. 182.
[141] Voltaire, *Traité sur la tolérance* [1763], éd. Jacques Van den Heuvel, postface de Philippe Sollers, Paris, Gallimard, « Folio », 2016, p. 14.

l'intolérance religieuse, et c'est pourquoi il s'oppose à la violence basée sur de tels principes et défend l'importance de la bienveillance humaine tout au long de son essai.

Philippe Aubert de Gaspé, en tant qu'auteur canadien du XIXe siècle, hérite de ce souci de bienveillance et de tolérance qu'illustrent ces auteurs des Lumières en écrivant dans ses *Mémoires*, par exemple, sur le sort que subissent les femmes et les peuples autochtones au Canada[142]. Notons, cependant, une ambiguïté centrale : contrairement à Rousseau et Volney, le mémorialiste instrumentalise la réflexion morale autour du thème de la bienveillance en lui donnant une dimension politique. En effet, à travers les anecdotes qu'il raconte dans ses *Mémoires*, il promeut, pour défendre son statut politique d'aristocrate et de seigneur, les valeurs traditionnelles qui lui sont associées telles que la générosité, la galanterie et le courage. Il veut ainsi redorer l'image des gens de sa caste, exalter la grandeur de ses valeurs morales et ainsi dénoncer sa disparition imminente au sein de la société canadienne. Pour ce faire, il brosse des portraits de personnages en guise d'exemples et de contre-exemples de ces valeurs pour mieux établir ce point de vue et ainsi renforcer l'excellence de l'ethos aristocratique. C'est dans cet esprit qu'il évoque par exemple, dans ses *Mémoires*, la bienfaisance de la seigneuresse Mme Taché, l'inconvenance de l'empereur Napoléon Bonaparte et la résilience d'un jeune Abénaquis condamné à mort, anecdotes que nous examinerons ci-dessous. Philippe Aubert de Gaspé hérite donc, tout en l'infléchissant en un sens politique, de l'esprit de bienveillance qui teinte les écrits de Rousseau et de Volney, car ces derniers, en dénonçant par l'écriture la malveillance des hommes dans

---

[142] Sur ce point, voir Claude La Charité, « Philippe Aubert de Gaspé ou l'art d'être bon perdant », *Le Devoir*, 16 janvier 2021, p. B7, repris dans « Aubert de Gaspé : l'art d'être bon perdant », dans Dave Noël (dir.), *Le Devoir d'histoire. Regards croisés sur le Québec*, Montréal, Somme toute et Le Devoir, 2023, p. 75-81.

leur œuvre respective, mettent l'accent sur cette valeur essentielle, dans la pensée des Lumières, qu'est le souci de l'autre.

I. Respect de la petite enfance et morale sensitive

Rousseau, on l'a vu, fait preuve de bienveillance dans ses *Rêveries du promeneur solitaire*, œuvre qu'il écrit à la suite de ses *Confessions*. Nous avions vu au premier chapitre que ce dernier avait une vision très positive de l'enfance dans son premier grand récit autobiographique. Cette fascination pour cette période de son existence fait en sorte qu'il agit de façon bienveillante envers les enfants qu'il côtoie dans sa vie quotidienne. Ainsi, il accorde une place centrale aux plus jeunes dans la « Neuvième promenade » des *Rêveries du promeneur solitaire*, car il affirme que leur bien-être est la source de son bonheur : « La joie innocente est la seule dont les signes flattent mon cœur[143] ». Sentir les enfants heureux dans toute leur candeur rend donc Rousseau heureux à son tour. Cette naïveté est très importante à préserver selon lui : dans le quatrième livre de l'*Émile*, il affirme qu'il n'y a « qu'un bon moyen de conserver aux enfants leur innocence ; c'est que tous ceux qui les entourent la respectent et l'aiment[144] ». En continuité avec cette idée défendue dans son essai, le philosophe encourage ainsi les adultes à préserver cette précieuse qualité des enfants et il en donne l'exemple à travers ses *Rêveries du promeneur solitaire*. Pendant qu'il assiste à une foire, il agit avec bienveillance envers « une petite fille qui avait encore sur son inventaire une douzaine de chétives pommes dont elle aurait bien voulu se

---

[143] Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, *op. cit.*, p. 176.
[144] Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, *op. cit.*, p. 334.

débarrasser[145] ». Il éprouve le besoin, comme adulte, de prendre soin d'elle et de lui faire plaisir à elle ainsi qu'aux autres enfants et personnes autour à la fois en la libérant de ses tâches :

> [J]'en fis enfin le dénouement en payant les pommes à la petite fille et les lui faisant distribuer aux petits garçons. J'eus alors un des plus doux spectacles qui puissent flatter un cœur d'homme, celui de voir la joie unie avec l'innocence de l'âge se répandre tout autour de moi car les spectateurs mêmes, en la voyant, la partagèrent, et moi qui partageais à si bon marché cette joie, j'avais de plus celle de sentir qu'elle était mon ouvrage[146].

Par cette bonne action de sa part, Rousseau s'occupe de faire sourire les enfants et les autres gens témoins de la scène en vertu d'un « sentiment de bienfaisance » qui tient au seul « plaisir de voir des visages contents[147] ». Il montre ainsi, par ses bonnes actions, sa bonté et sa générosité qu'il a une volonté de ménager un moment de bonheur dans leur vie par le biais de petits gestes simples, mais qui font la différence pour eux dans une journée. En somme, il fait preuve de bienveillance en tenant à prendre soin de personnes plus vulnérables que lui comme les enfants, dans un contexte où le plaisir qu'il en tire tient d'abord et avant tout à une expérience sensitive : le sentiment de « voir des visages contents ». En ce sens, la morale de la bienfaisance et de la bienveillance chez Rousseau est en premier une « *[m]orale sensitive*[148] », de laquelle est né un questionnement de Rousseau portant sur la possibilité de trouver un moyen de « maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu[149] ». Il poursuit sa réflexion sur cette « morale sensitive » en s'écriant : « Que d'écarts on sauverait à la raison, que de vices on empêcherait de naître si l'on savait forcer l'économie animale à favoriser

---

[145] Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, *op. cit.*, p. 174.
[146] *Ibid.*
[147] *Ibid.*, p. 175.
[148] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres VII à XII* [1782], éd. François Raviez, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche », 2012, vol. 2, p. 194. Ils soulignent.
[149] *Ibid.*, p. 193.

l'ordre moral qu'elle trouble si souvent[150] ! » Selon Rousseau, utiliser le pouvoir des sensations primitives, comme les sentiments, est donc une voie simple vers une morale juste et contrôlée. Comme le souligne Marco Menin, la méthode de Rousseau est, d'une part, « dominée par un intérêt d'ordre essentiellement psychologique, marqué par la tentative de comprendre l'effet des sensations sur les facultés supérieures, en particulier sur les sentiments et sur la raison[151] ». Toujours selon Menin, elle porte aussi, d'autre part, « sur l'aspect physiologique et sur les éléments spécifiques qui caractérisent l'environnement, jusqu'à théoriser un lien entre l'organisation physique et les sentiments moraux[152] ». La morale sensitive, comme le suppose Menin, met alors l'accent sur « l'importance que les données sensorielles et physiologiques exercent sur la personnalité de l'individu et sur sa liberté[153] ». Rousseau se sert donc de cette vision morale, qu'il appelle aussi « le matérialisme du sage[154] », pour guider des actions bienfaisantes et bienveillantes, comme l'acte de générosité envers son prochain ou encore la quête du bonheur de l'autre, tel que nous l'avons remarqué dans l'anecdote de la petite fille savoyarde et ses pommes, tirée de la « Neuvième promenade ».

En continuité avec Rousseau qui affirme dans ses *Rêveries* que « faire du bien est le plus vrai bonheur que le cœur humain puisse goûter[155] », Philippe Aubert de Gaspé applique de même les principes de la morale sensitive, voire du matérialisme du sage en évoquant, dans ses nombreuses anecdotes, les gestes empreints de générosité

---

[150] *Ibid.*
[151] Marco Menin, « "Forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral". La dialectique de la liberté et de la nécessité selon Rousseau : de *La Morale sensitive* à *La Profession de foi* », *Revue philosophique de Louvain*, troisième série, tome 112, nº 1, 2014, p. 3.
[152] *Ibid.*
[153] *Ibid.*
[154] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres VII à XII*, *op. cit.*, p. 194.
[155] Jean-Jacques Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire*, *op. cit.*, p. 118.

de quelques-uns de ses contemporains envers leurs prochains. Pour mettre de l'avant cette valeur, il insiste toutefois sur sa dimension aristocratique et seigneuriale. Dans le chapitre dix-septième de ses *Mémoires*, il brosse ainsi le portrait de Mme Taché, seigneuresse de Kamouraska, qui était reconnue et appréciée de ses censitaires « chez lesquels elle était accueillie comme une divinité bienfaisante[156] » pour les dons et les services qu'elle leur rendait. Ces derniers bénéficiaient de généreux gestes de sa part et n'hésitaient pas à lui exprimer leur reconnaissance :

> Lorsque Mme Taché sortait de l'église à l'issue des offices, les habitants prêts à partir arrêtaient tout à coup leurs chevaux et une longue suite de voitures, réglant leur marche sur la sienne, la suivaient jusqu'à ce qu'elle débouchât dans l'avenue qui conduit au manoir seigneurial. Et quoiqu'elle eût ensuite le dos tourné à ceux qui poursuivaient leur route, ils n'en ôtaient pas moins leur chapeau en passant devant l'avenue, que si elle eût pu avoir connaissance de cette courtoisie[157].

En raison de la bonté de son âme, Mme Taché avait pu créer avec ses censitaires, comme Rousseau et ses « visages contents », une expérience morale sensitive dont témoignent la reconnaissance et la courtoisie dont ceux-ci font preuve en multipliant les gestes respectueux comme enlever leur chapeau pour la saluer. Avec cette anecdote, Aubert de Gaspé reprend alors les principes de la morale sensitive, faite de gestes et d'attitudes incarnées, pour mieux décrire la bienveillance entre seigneurs et censitaires qu'il défend dans ses *Mémoires*, comme nous l'avons vu lors du précédent chapitre. En faisant la promotion des gens de sa caste, comme Mme Taché, il choisit donc d'insister sur sa grande générosité, de manière à mettre sa réflexion morale au service d'une pensée politique qui valorise les vertus de l'aristocratie et du régime seigneurial qui, selon lui, ne devrait pas disparaître, comme nous l'avons dans le précédent chapitre

---

[156] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 476.
[157] *Ibid.*

dans lequel nous abordions entre autres le désarroi ainsi que la désolation du mémorialiste devant l'abolition du régime seigneurial en 1854.

II. Condition féminine et morale de la galanterie

Bien que Philippe Aubert de Gaspé écrive surtout sur lui-même dans ses *Mémoires*, il n'accorde pas moins de place aux autres dans son récit de soi, comme l'indique le premier titre auquel il avait songé pour ses *Mémoires*, qu'il pensa un temps appeler *Mémoires de mes contemporains*. Tout comme Rousseau, il se soucie entre autres des plus vulnérables que lui dans son œuvre. En effet, dans ses *Mémoires*, Aubert de Gaspé se prononce notamment sur la condition féminine. De ce fait, il dénonce le mauvais traitement dont sont victimes les femmes, notamment dans les milieux restés étrangers aux mœurs aristocratiques. Il a été témoin de comportements problématiques au cours de l'Histoire et parle ouvertement de violences ainsi que du manque de respect dont la gent féminine a été victime dans ces milieux. Il dénonce, dans son récit, le caractère tyrannique et abusif des hommes dépourvus de galanterie ainsi que leur manque de considération pour les femmes. Comme le souligne Nicole Deschamps, les politiciens « qui règnent au temps de la vieillesse de [Philippe Aubert de Gaspé] ont adopté "l'esprit républicain", ils ont perdu le sens du beau, ils sont devenus vulgaires et grossiers[158] ». Le mémorialiste manifeste alors ses réticences à l'égard des valeurs morales défendues par les partisans de cet « esprit républicain » et désapprouve ainsi

[158] Nicole Deschamps, « Les "anciens Canadiens" de 1860 : une société de seigneurs et de va-nu-pieds », *Études françaises*, vol. 1, nº 3, octobre 1965, p. 5.

les mentalités qui y sont associées. Il s'exprime d'ailleurs à ce sujet dans les dernières pages de ses *Mémoires* :

> Quant à moi, je suis peu enthousiaste d'un genre de liberté qui ne profite qu'au va-nu-pieds ; car mes sympathies sont toutes acquises aux gens respectables. C'est peut-être erreur de jugement chez moi dans ce siècle d'indépendance, mais il n'est pas donné à tout le monde d'avoir l'esprit républicain qui domine sur notre continent[159].

C'est alors au nom de cette aversion que lui inspire cet « esprit républicain » qu'il s'en prend à un homme politique tel que Napoléon Bonaparte, qui représente des valeurs aux antipodes de celles défendues par Aubert de Gaspé. En effet, celui-ci note dans ses *Mémoires* :

> Napoléon : c'était une espèce d'animal féroce qui frappait sa femme et ses dames d'honneur […]. Les incestes les plus odieux étaient les moindres de ses crimes : enfant précoce, le jeune Bonaparte, âgé de onze ans, avait fait violence à une femme respectable. On donnait même les noms à ses complices, de ses victimes ; et ces femmes innocentes étaient clouées au pilori de l'opinion publique. Rien n'y manquait : les lieux, les circonstances, les détails étaient donnés avec un cynisme dégoûtant[160].

Le mémorialiste reproche alors à Bonaparte de manquer de bienséance, voire de civilité, en étant violent envers les femmes. Ces comportements de rustre, qu'il associe alors à la populace la plus vile, vont à l'encontre de la morale et de l'éthique galante de l'aristocratie : il est donc tout le contraire des « gens respectables » pour lesquels Aubert de Gaspé éprouve de la « sympathie ». En donnant autant de détails sur le caractère violent et sans pitié de l'empereur, le mémorialiste dénonce l'atteinte à la dignité de ces femmes qui ont été victimes des abus de Bonaparte. La bienveillance d'Aubert de Gaspé est alors motivée par les valeurs morales galantes inculquées dans son milieu, ce qui explique cette manifestation de mépris aristocratique envers Napoléon et sa dénonciation de l'humiliation dont est victime la gent féminine. Dans

---

[159] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 497.
[160] *Ibid.*, p. 202-203.

cette anecdote, Aubert de Gaspé amorce encore une fois une réflexion morale sur la bienveillance et la met au service d'une cause politique, soit celle de redorer l'image des aristocrates canadiens-français en abordant, dans ce cas, l'importance d'une valeur telle que la galanterie, qui occupe une grande place parmi les codes sociaux des aristocrates. En même temps, tout comme Rousseau, par souci de bienveillance, le mémorialiste prend soin des plus vulnérables en s'ouvrant à eux dans son récit. Ainsi, comme écrivains sensibles, les deux auteurs ont une disposition favorable à comprendre ceux qui sont différents d'eux, car ils se soucient du bien-être de ceux qui peuvent être plus facilement atteints et souhaitent que leur condition change. En somme, ils tendent à prendre leur défense dans leur œuvre. Leur penchant bienveillant d'écrivain observateur du monde fait en sorte qu'ils considèrent les enfants et les femmes plus vulnérables qu'eux comme autant de sujets à exploiter dans leur récit de soi respectif.

Rousseau brosse aussi le portrait d'hommes qu'il a rencontrés dans sa vie pour inviter ses lecteurs à réfléchir moralement sur les bons comportements humains. Si Aubert de Gaspé s'est servi de Bonaparte en guise de contre-exemple, le philosophe partage le souvenir de ses moments passés avec des hommes galants et honnêtes qui respectent les femmes ainsi que la diversité des cultures et des opinions. Dans le septième livre de ses *Confessions*, Rousseau évoque le souvenir d'Ignacio Emanuel de Altuna, un Biscaïen qu'il avait rencontré à Venise et avec qui il avait un ami commun prénommé Carrio. Cet homme originaire du nord de l'Espagne était, pour le philosophe, un modèle à suivre en raison de ses qualités morales exemplaires :

> Il était galant sans être tendre. Il jouait avec les femmes comme avec de jolis enfants. Il se plaisait avec les maitresses de ses amis, mais je ne lui en ai jamais vu aucune ni aucun désir

> d'en avoir. […] [S]a femme est la première et la seule qui lui ait fait connaître les désirs de l'amour. […] Il ne s'est jamais informé d'aucun homme comment il pensait en la matière de religion. Que son ami fût juif, protestant, turc, bigot, athée, peu lui importait, pourvu qu'il fût honnête homme[161].

En plus d'illustrer des valeurs telles que le respect de la gent féminine et l'application de la morale de la galanterie, Altuna se voulait aussi un modèle de tolérance envers la diversité, car il ne se préoccupait pas des croyances religieuses des hommes qu'il côtoyait : son seul critère fut qu'il soit vertueux et honnête. Il laissait donc une grande place aux qualités morales dans le choix qu'il faisait de son entourage. Dans le cinquième livre de l'*Émile*, le philosophe croit que ces vertus sont rares chez l'homme : « Il n'appartient pas à tout le monde de sentir quel ressort l'amour des choses honnêtes peut donner à l'âme, et quelle force on peut trouver en soi quand on veut être sincèrement vertueux[162] ». Dans la continuité de cette pensée et dans son désir de trouver ces « âmes justes qui détestent la fourberie et les traîtres[163] », Rousseau, dans le septième livre de ses *Confessions*, fait alors état de son admiration pour la grandeur d'âme de cet Espagnol qui avait une philosophie de vie qui représentait pour lui un modèle de vertu et de respect de valeurs fondamentales telles que la galanterie et la tolérance, valeur que promeuvent aussi Volney, Voltaire et Aubert de Gaspé, comme nous allons bientôt le voir. En somme, en choisissant d'évoquer le souvenir de l'homme qu'Altuna était, Rousseau prouve donc qu'il adhère à sa pensée et à sa façon d'être qu'il juge vertueuse à plusieurs égards.

---

[161] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres VII à XII*, *op. cit.*, p. 82.
[162] Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, *op. cit.*, p. 594.
[163] Jean-Jacques Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire*, *op. cit.*, p. 154.

III. Appel à la tolérance entre les hommes

Rousseau remarque que les intellectuels ne sont pas toujours tolérants entre eux et ont tendance à se disputer sur certains sujets, ce dont témoignent les divergences d'opinion au sein même des philosophes des Lumières ou encore la censure que veulent exercer certains auteurs proches de l'Église et du pouvoir contre ces derniers. Par exemple, l'*Encyclopédie*, que nous avons évoquée précédemment, était sujette à polémiques et scandales. Rousseau fait état de cette situation dans le neuvième livre de ses *Confessions* :

> L'orage excité par l'*Encyclopédie*, loin de se calmer était alors dans sa plus grande force. Les deux partis déchaînés l'un contre l'autre avec la dernière fureur, ressemblaient plutôt à des loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer qu'à des chrétiens et des philosophes qui veulent réciproquement s'éclairer, se convaincre, et se ramener dans la voie de la vérité. Il ne manquait peut-être à l'un et à l'autre que des chefs remuants qui eussent du crédit, pour dégénérer en guerre civile, et Dieu sait ce qu'eût produit une guerre civile de religion, où l'intolérance la plus cruelle était au fond la même des deux côtés[164].

Il fait alors le parallèle entre les conflits idéologiques et les conflits religieux qui sont motivés par le fanatisme, où chaque parti est convaincu qu'il a raison et ainsi refuse de se plier à son adversaire. La solution de Rousseau pour apaiser cette querelle, « c'était d'adoucir leur haine réciproque en détruisant leurs préjugés, et de montrer à chaque parti le mérite et la vertu dans l'autre, dignes de l'estime publique et du respect de tous les mortels[165] ». Autrement dit, en voyant que l'un et l'autre refusent de s'entendre et qu'il est impossible de se réconcilier de cette façon, il propose la tolérance et la bienveillance afin d'éviter un conflit qui ne pourra jamais se régler si les deux partis continuent à s'entêter dans leur intransigeance, tout comme le font les belligérants de conflits de nature religieuse, où le fanatisme convainc chaque parti que seules leurs

---

[164] Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions. Livres VII à XII*, *op. cit.*, p. 228.
[165] *Ibid.*

croyances sont légitimes. C'est pourquoi une querelle d'idées telle que celle autour de l'*Encyclopédie* mérite, selon Rousseau, d'être réglée par une politique de tolérance, seule capable de réconcilier les partis, afin d'éviter la destruction qu'elle pourrait engendrer si elle dégénère, devenant potentiellement aussi dangereuse qu'une guerre civile ou de religion, où l'intolérance mène les deux partis vers un destin funeste et ne conduit à aucune solution susceptible d'assurer la paix.

En tant que philosophe ayant beaucoup voyagé, Volney a aussi été témoin de nombreux conflits. Il analyse dans *Les Ruines* les querelles de nature religieuse entre les peuples orientaux, où, comme dans le cas de l'*Encyclopédie* évoqué par Rousseau, la tolérance entre les hommes faisait défaut. Fidèle à une libre pensée qui remonte aux libertins érudits du XVIIe siècle, le philosophe remarque que les nations se méprisent entre elles, entre autres à cause de leurs différentes mentalités, toutes influencées par leurs pratiques et croyances religieuses diverses : « En portant mes regards sur le globe, je l'ai vu partagé en vingt systèmes de culte différens : chaque nation a reçu ou s'est fait des opinions religieuses opposées ; et chacune s'attribuant exclusivement la vérité, veut croire toute autre en erreur[166] ». En tentant de comprendre la manière dont chaque peuple vit, il saisit l'essence de leur manière d'être. Il remarque, somme toute, que la base des conflits se fonde sur un manque d'écoute et sur l'ignorance de l'autre. L'ouverture d'esprit de Volney fait en sorte qu'il a pu comprendre les valeurs des différentes nations : « Comment dissiper le préjugé qui a d'abord saisi l'esprit […] quand le premier article de chaque croyance, le premier dogme de toute religion est la

[166] Constantin-François de Volney, *Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, *op. cit.*, p. 122.

proscription absolue du doute, l'interdiction de l'examen, l'abnégation de son propre jugement[167] ? » Volney, dans cet extrait, met alors de l'avant l'opposition entre les religions, qui encouragent le fanatisme, et la libre pensée, qui encourage le libre examen et la tolérance : il constate donc que la violence qui anime ces peuples s'enracine dans l'intolérance religieuse. Dès 1763, Voltaire affirmait dans son *Traité sur la tolérance* que le fanatisme ainsi que les fléaux qu'il provoque dans une société empêchaient cette dernière d'être tolérante :

> Pour qu'un gouvernement ne soit pas en droit de punir les erreurs des hommes, il est nécessaire que ces erreurs ne soient pas des crimes ; elles ne sont des crimes que quand elles troublent la société : elles troublent cette société, dès qu'elles inspirent le fanatisme ; il faut donc que les hommes commencent par n'être pas fanatiques pour mériter la tolérance[168].

Le fanatisme est donc l'obstacle premier à la tolérance à cause des crimes violents qu'il engendre au sein d'une société. Suivant le même esprit que Voltaire, Volney trouve ainsi absurdes les haines barbares opposant des peuples qui partagent la même foi en un dieu, mais qui combattent entre eux à cause de leurs différences en matière de dogmes et d'opinions religieuses : ces derniers, de plus, ne trouveront jamais d'entente à cause du fanatisme qui les convainc que seules leurs propres croyances sont valides. La seule manière d'éviter ce genre de conflit éternel est donc la tolérance. De ce fait, Volney, près de trente ans après Voltaire, continue de promouvoir cette vertu qu'est la tolérance et dénonce, dans *Les Ruines*, la violence avec laquelle les peuples dominants maltraitent les autres peuples sous prétexte de différences de croyances. Il espère pouvoir changer les mentalités grâce à son écriture et son expérience en tant que témoin d'une Histoire faite d'oppressions et de destructions. En somme, Volney, à la suite de

---

[167] *Ibid.*, p. 122-123.
[168] Voltaire, *Traité sur la tolérance*, *op. cit.*, p. 98.

ses observations, prend la défense des victimes de tous les conflits suscités par le fanatisme au nom de la bienveillance et dans l'espoir que l'harmonie et la tolérance s'installent entre les peuples. Ce même espoir est fondé sur le progrès des Lumières, qui promeut la libre pensée, le libre examen et la liberté en matière de croyances religieuses, valeurs qui sont toutes fondées sur une notion nouvelle de tolérance qui autorise les hommes à pouvoir être eux-mêmes, en respectant leur identité ainsi que leurs opinions politiques et spirituelles. Ainsi, les philosophes des Lumières tels Voltaire et Volney souhaitent protéger l'individualité des hommes en faisant coexister la diversité au sein d'une même société, et ce, tout en prônant la liberté, l'égalité et la fraternité entre les uns et les autres, comme le prescrit la nouvelle devise de la France révolutionnaire.

Philippe Aubert de Gaspé condamne aussi les violences qui se perpétuent entre les nations. Tout comme Volney, il croit que les différences religieuses et culturelles ne sont pas des motifs valables pour justifier un conflit. Ainsi, il dénonce la manière dont le mépris de l'autre et la fermeture d'esprit peuvent détruire une existence, voire toute une nation. Il observe, par exemple, les relations entre les Canadiens et les peuples des Premières Nations et constate des rapports de méfiance : le mémorialiste remarque alors que ce sont les pratiques de la justice anglaise qui sont en cause, ce qui va conduire à une représentation parfois négative des Anglais dans son œuvre. Ces derniers sont présentés à certains moments, chez Aubert de Gaspé, comme des individus qui ne s'ouvrent pas aux autres peuples, qu'ils soient canadiens-français ou autochtones. L'Anglais est ainsi présenté, dans l'œuvre du mémorialiste, comme un colonisateur qui installe un climat d'oppression aboutissant entre autres à la persécution des

Autochtones, qui, aux yeux de l'auteur, sont perçus comme les « philosophe[s] des forêts[169] ». En effet, Philippe Aubert de Gaspé admire la mentalité des peuples autochtones et leur courage, valeur très importante dans la construction identitaire des aristocrates. Selon Yohan Ariffin,

> le sauvage incarne l'ensemble des attributs qui non seulement font défaut au civilisé mais semblent voués à disparaître, devant les yeux mêmes de l'observateur, à mesure que les Européens abordent les rivages de l'Amérique et qu'ils les ravagent en y semant la mort et en imposant leurs mœurs[170].

De manière plus précise, Aubert de Gaspé admire le courage dont font preuve les Autochtones, vertu menacée par la disparition de leur culture au sein de l'Empire britannique, qui leur est hostile. Or, comme le souligne Marie-Hélène Nadeau, « [c]e sentiment de perte par rapport à un passé maintenant révolu, s'il prend parfois la forme d'un aveu d'impuissance face à la fatalité de l'Histoire, donnera aussi lieu à une prise de conscience chez d'autres nations qui se sentent elles aussi menacées[171] ». Le mémorialiste éprouve ce même sentiment, alors que l'aristocratie canadienne-française ainsi que toutes les valeurs qu'elles représentent sont, au moment où il rédige son œuvre, en train de se dissoudre sous l'influence d'un pouvoir colonial britannique intransigeant qui anglicise les lois, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Par exemple, celui-ci disqualifie la religion catholique des Canadiens au profit du protestantisme anglais et impose un système de cantons pour remplacer le régime seigneurial, mettant ainsi en péril tous les seigneurs canadiens-français ainsi que leur patrimoine et leur culture. Ce sentiment de disparition imminente est donc commun

---

[169] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 192.
[170] Yohan Ariffin, *Généalogie de l'idée de progrès : histoire d'une philosophie cruelle sous un nom consolant*, Paris, Félin Kiron, 2012, « Les marches du temps », p. 383-384.
[171] Marie-Hélène Nadeau, Ab uno disce omnes *: les représentations de la mémoire collective dans le récit de soi chez Philippe Aubert de Gaspé*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois Rivières, 2020, p. 89.

entre les peuples autochtones et l'ancienne élite canadienne-française, d'où le sentiment de sympathie éprouvé par Aubert de Gaspé pour eux, car leur valeur commune du courage, entre autres, est en train de s'effacer du fait des avancées de la colonisation anglaise.

À la fin du chapitre septième de ses *Mémoires*, il raconte l'exécution d'« un jeune sauvage abénaquis […] ayant assassiné deux Anglais après la Conquête[172] », événement qu'il avait aussi « relaté dans une note du chapitre XIII des *Anciens Canadiens*[173] ». Dans cette dernière, il écrit :

> Les sauvages avaient horreur de la corde ; ils préféraient le poteau, où leurs ennemis les torturaient pendant des journées entières. Un jeune sauvage ayant assassiné deux Anglais, quelques années après la conquête, sa tribu ne le livra au gouvernement qu'à la condition expresse qu'il ne serait pas pendu. Convaincu de ce meurtre, il fut fusillé. Le pays devait être alors sous la loi militaire : une cour criminelle ordinaire n'aurait pu légalement substituer le plomb à la corde dans un cas de meurtre[174].

Mais Aubert de Gaspé ne rapporte cette anecdote que pour évoquer des règles des procédures qui, du reste, permettent de dater un événement vraisemblablement survenu pendant le régime militaire qui, dans la colonie, prévaut entre 1760 et la signature du traité de Paris en 1763. Il éprouve, de surcroît, une certaine sympathie et une grande compassion à son égard. En racontant cette histoire tant dans *Les Anciens Canadiens* que dans ses *Mémoires*, Aubert de Gaspé montre notamment qu'il a été très touché par l'attitude et la force qu'avait le jeune homme avant et pendant sa mise à mort, car il incarnait alors, de façon admirable les vertus héroïques fondées sur le courage, aussi chères aux Autochtones qu'à l'aristocratie canadienne :

---

[172] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 198.
[173] *Ibid.*
[174] Philippe Aubert De Gaspé, « Notes et éclaircissements », dans *Les anciens Canadiens* [1863], introduction de Maurice Lemire, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1994, p. 411.

> Cet Indien, âgé, je crois, de dix-huit ans, mourut avec le plus grand courage, je pourrais dire avec insouciance. En se rendant au lieu du supplice, on aurait cru que loin d'être la victime, il était un spectateur indifférent de tous les lugubres apprêts. Il avait montré la même insouciance, lorsque les chefs de sa tribu le conduisirent à Québec ; je tiens d'une fille mulâtre, notre servante, qu'ils arrêtèrent chez mon grand-père à Saint-Jean-Port-Joli où ils déjeunèrent : « Il était libre, disait-elle, et il rôdait et furetait dans toutes les chambres du manoir d'un air curieux et effronté[175] ».

Il avait beaucoup de respect pour l'Abénaquis et se sentait interpellé par son histoire, entre autres parce que son grand-père et sa servante Lisette en avaient été témoins en l'hébergeant au manoir de Saint-Jean-Port-Joli. Le mémorialiste remarque ainsi que le jeune homme se sentait « libre » et « curieux » malgré ce qui allait lui arriver, affichant une « indifférence » et une « insouciance » dignes d'un philosophe stoïcien. Ainsi, il admire sa force de caractère mais surtout son courage, vertu philosophique et aristocratique par excellence. Comme le souligne Vincent Masse, « l'histoire de l'Amérindien sert avant tout à mettre en valeur la figure du Canadien français à laquelle on le prétend étroitement lié[176] ». Encore là, Aubert de Gaspé instrumentalise la pensée morale des Lumières au profit de l'éloge des vertus aristocratiques. Le mémorialiste utilise donc cette anecdote, d'une part, pour dénoncer le sort que réserve aux autochtones la justice anglaise, et, d'autre part, pour mettre en valeur le courage guerrier du jeune homme, qui est elle-même une vertu aristocratique imminente. Philippe Aubert de Gaspé raconte alors cet épisode dans son roman *Les Anciens Canadiens* et ses *Mémoires* pour surtout souligner leur grande résilience ainsi que la force de caractère avec laquelle ils font face à la mort : il est fasciné par l'élévation dont ils font alors preuve.

---

[175] Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 200.
[176] Vincent Masse, « L'Amérindien "d'un autre âge" dans la littérature québécoise du XIXe siècle », *Tangence*, vol. 90, été 2009, p. 130.

Philippe Aubert de Gaspé hérite, en somme, de l'esprit de bienveillance qui teinte les écrits de Rousseau et de Volney, voire de Voltaire, car ces derniers, dans leur œuvre respective, mettent l'accent sur une valeur importante dans la philosophie des Lumières, soit le bien-être de tout être humain, quels que soient son âge, son sexe ou ses origines. Comme le rappelle si efficacement Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, « [q]u'est-ce que vertu ? Bienfaisance envers le prochain[177] ». Dans le même esprit, Aubert de Gaspé se sert alors des anecdotes sur Mme Taché et sur Napoléon Bonaparte, mais pour renforcer, d'un même souffle, l'autorité seigneuriale en mettant en scène un *ethos* d'homme généreux et galant, qui serait le propre de la culture aristocratique. Au surplus, sa bienveillance envers les membres des Premières Nations s'illustre notamment à l'occasion d'un mouvement de compassion et d'empathie envers un jeune Abénaquis condamné à mort. En même temps, à l'occasion de ce portrait du jeune Abénaquis, le mémorialiste promeut les valeurs de courage et l'esprit guerrier qui incarnent l'essence même de l'aristocratie.

[177] Voltaire, « Vertu », dans *Dictionnaire philosophique*, *op. cit.*, p. 506.

CONCLUSION

Ce parcours à travers l'écriture des *Mémoires* montre assurément que Philippe Aubert de Gaspé est un avide lecteur des philosophes des Lumières, comme l'indiquait déjà l'inventaire de 1836 qui s'intitule *Books in his Possession*. Dans la continuité d'un mouvement d'affirmation nationale, il promeut, d'une part, sa culture et son patrimoine et illustre, d'autre part, son érudition, en tirant parti, dans ses *Mémoires*, de sa connaissance des Lumières françaises. Des essais philosophiques comme *Émile ou De l'éducation* de Jean-Jacques Rousseau et *Les Ruines* de Constantin-François de Volney viennent alors nourrir la pensée morale qui se déploie dans cette œuvre au ton personnel que sont ses *Mémoires*. Ces derniers, d'ailleurs, sont aussi fortement imprégnés des récits autobiographiques de Rousseau, comme *Les Confessions* et les *Rêveries du promeneur solitaire*, entre autres dans la manière d'aborder l'enfance et de raconter des anecdotes afin que celles-ci servent de prémisses à des réflexions morales étoffées sur la nature humaine.

Après avoir brossé un portrait de la place qu'occupe l'enfance dans la tradition mémoraliste en ouverture de notre premier chapitre « Récit d'une enfance retrouvée », nous avons vu que l'enfance, au cours du XVIIIe siècle, devenait une période que l'on considérait primordiale dans le développement de la personnalité d'un homme. Cette étape de la vie, désormais valorisée, est alors source de précieux souvenirs, suscitant ainsi un sentiment de nostalgie chez des auteurs comme Rousseau et Aubert de Gaspé. Les anecdotes de l'enfance, comme celle du peigne brisé chez Rousseau ou du concombre tronqué chez Aubert de Gaspé, devinrent aussi le foyer d'une pensée morale

sur l'importance de l'honnêteté, de la justice et de l'éducation, qui s'avèrent toutes des qualités essentielles à développer durant cette période charnière qu'est l'enfance. La promotion de ces valeurs donne alors l'occasion à l'auteur qui raconte ces petits faits vrais de renforcer son *ethos* et de donner ainsi une représentation positive de lui-même à ses lecteurs.

À l'occasion de notre deuxième chapitre, « Art de l'anecdote et philosophie morale », nous avons pu renforcer notre thèse selon laquelle l'anecdote était un moyen aussi efficace que commode pour introduire des réflexions morales dans un récit de soi. Nous avons pu examiner entre autres quelles étaient les conséquences de la calomnie avec des petits faits vrais comme le vol du ruban chez Rousseau et les malheureuses habitudes de Mme B*** chez Aubert de Gaspé, ces deux anecdotes étant destinées à montrer que les mensonges et les médisances ne peuvent rester impunis, quels qu'ils soient. Nous remarquions ensuite que l'alcool était une cause de dévoiement qu'illustrent des portraits de personnages tels que M. Le Maître et Justin McCarthy, que brossent Rousseau et Aubert de Gaspé afin d'illustrer ses ravages chez des hommes avec un potentiel intellectuel énorme, que ce soit en musique ou pour les études classiques, et même de droit. Les anecdotes offrent aussi l'occasion d'une réflexion approfondie sur un thème plus vaste et existentiel comme la mort, en indiquant ainsi qu'au moment où une personne est mourante, son regard sur la vie change considérablement, comme nous l'avons vu dans le cas de Mme Vercellis chez Rousseau et celui du gouverneur Craig chez Aubert de Gaspé. Ces deux personnages étaient alors reconnus pour avoir un caractère dur et sévère au cours de leur vie, mais au seuil de la

mort, ils se sont considérablement adoucis dans leur façon d'être et ce, en prenant conscience de la fragilité de la vie.

Dans notre troisième chapitre, « Ruines et mélancolie entre deux mondes », nous avons pu constater qu'Aubert de Gaspé était un fervent lecteur des Lumières, en observant entre autres l'admiration qu'il voue à Volney, qu'il évoque directement dans ses *Mémoires*, autant à propos de sa découverte clandestine de son œuvre *Les Ruines* que des compliments qu'il fait à Volney sur son intrépidité d'essayiste. En l'incluant comme personnage dans une anecdote avec Mme Dupéron Baby sur le lac Érié, le mémorialiste ne cachait cependant pas ses désaccords sur certaines de ses opinions politiques qui s'avèrent bien plus progressistes et révolutionnaires que les siennes, qui demeurent fermement conservatrices et royalistes. Ces convictions l'amènent aussi à faire part, dans son œuvre, des traumatismes qu'a causés la Révolution française au sein de la population canadienne en rapportant les réactions que certains de ses contemporains, comme Monsieur Louis, ont eu lors de l'exécution du roi, qui était encore chéri chez les anciens Canadiens qui sont affectés par les ruines laissées par la fin de la monarchie en France et se voient obligés de s'adapter aux conséquences de l'instauration de la République. Ce sentiment d'être entre deux mondes était aussi partagé par Volney qui, au cours de ses voyages en Égypte et en Syrie, était témoin de la fin d'empires puissants et constatait qu'il ne restait que des ruines de leur prospérité ancienne, alors qu'un monde nouveau surgissait, laissant derrière tous les souvenirs d'une époque jadis prospère qui ne sera jamais retrouvée. C'est dans le même esprit qu'Aubert de Gaspé réfléchit aussi sur le passage du temps et déplore ardemment la fin du régime seigneurial qui, selon lui, était une ère de bienveillance dans l'histoire

politique canadienne-française, car la relation entre les censitaires et les seigneurs était alors très positive, puisqu'elle était fondée sur la générosité entre les partis. Il dénonce donc les politiques anglaises comme étant mal intentionnées en imposant le système des cantons, forçant ainsi à tourner la page d'une époque heureuse et pacifique dans l'Histoire du Canada.

Cette dénonciation de la méchanceté humaine dont peuvent faire preuve des colonisateurs revient aussi dans notre quatrième et dernier chapitre, « Bienveillance de l'écrivain envers l'autre ». Dans celui-ci, Aubert de Gaspé met l'accent sur l'importance d'avoir des valeurs bienfaisantes pour la société comme la générosité, la galanterie et le courage. Ce faisant, il promeut, au surplus, les gens de sa caste, car ces qualités sont représentatives de ce que prescrivent les codes sociaux aristocratiques. Nous avons alors mis en parallèle la morale sensitive chez Rousseau avec l'anecdote de la petite fille savoyarde et ses pommes dans les *Rêveries du promeneur solitaire* et la générosité de la seigneuresse Mme Taché qui donnait beaucoup à ses censitaires, rappelant ainsi les vertus du régime seigneurial, dont Aubert de Gaspé faisait la promotion, comme le rappelait le chapitre précédent. Toujours afin de redorer l'image de l'aristocratie canadienne, le mémorialiste défend l'importance de la galanterie en donnant le contre-exemple de Napoléon, qui était rustre, grossier et vil envers les femmes. Rousseau, dans ses *Confessions*, faisait également la promotion de cette valeur en brossant le portrait d'Altuna, un Espagnol qui était galant et tolérant envers tous. Cet appel à la tolérance revenait aussi chez Rousseau, alors qu'il condamnait les violences que pouvaient engendrer les différences d'opinion au sein de la communauté intellectuelle qui lui était contemporaine et présentait donc la tolérance comme seule

solution à des querelles où la réconciliation est impossible. Volney fait de même lorsqu'il remarque que les conflits religieux motivés par le fanatisme étaient impossibles à régler, montrant alors que chaque parti, convaincu de sa position, ne se soumettra jamais au camp adverse. C'est alors qu'Aubert de Gaspé, à la suite des philosophes, promeut la tolérance entre les hommes en dénonçant l'intransigeance britannique au Canada, brimant ainsi les Canadiens français et les Autochtones, déjà présents sur le territoire avant eux. Il rapporte alors l'anecdote d'un jeune Abénaquis condamné à mort qui fut fusillé par les Anglais, convaincus que ce dernier était coupable de meurtre. Par le biais de ce petit fait vrai, il poursuit sa valorisation des qualités aristocratiques en mettant l'accent sur le courage du jeune homme avant et pendant l'événement.

Bien qu'il soit certain qu'Aubert de Gaspé s'imprégnait d'œuvres littéraires et d'ouvrages critiques du XVIIIe siècle tirés de sa bibliothèque personnelle pour rédiger ses *Mémoires*, il n'en demeure pas moins un écrivain typique du XIXe siècle à certains égards, comme en témoignent ses affinités avec Chateaubriand, qui s'expriment dans ses sentiments de mélancolie et de nostalgie associés au fait de se situer entre deux mondes et d'être parmi les derniers représentants d'un univers englouti, comme nous l'avons évoqué au troisième chapitre. En effet, si les *Mémoires* de l'auteur sont à ce point marqués par les penseurs du siècle précédent, on peut de surcroît postuler qu'ils intègrent aussi des pans essentiels de l'imaginaire social de son propre siècle, influencé par le romantisme ou encore par une conception de l'intimité, de l'enfance ou de la nostalgie qui lui est contemporaine, puisque ces valeurs sont davantage ancrées dans la société de son époque qu'au XVIIIe siècle, où ces notions étaient récentes. La prose du

mémorialiste est également rythmée par des procédés poétiques plus caractéristiques de son temps : l'anecdote et le micro-récit continuent, par exemple, de se développer au XIXe siècle sous l'impulsion de la presse moderne. L'influence qu'exerce la vie littéraire contemporaine au moment où Aubert écrivait ses *Mémoires* au Canada peut donc renforcer la prégnance déjà importante, comme nous l'avons vu, du petit fait vrai dans son œuvre, et ce, tout en l'écrivant dans le souvenir de la philosophie des Lumières et de ses contributions au développement du genre dans la littérature canadienne et d'ailleurs. Il y a, au surplus, une ambivalence dans la manière avec laquelle ces influences s'exercent sur le mémorialiste, dont l'écriture propose une synthèse entre un conservatisme enraciné dans la défense des vertus des siècles passés et des inspirations qui lui sont contemporaines, qu'il s'agisse du romantisme qui teinte son œuvre ou du genre de l'anecdote qui occupe une place de plus en plus grande dans la vie littéraire au XIXe siècle, entre autres grâce au foisonnement de la presse qui favorise la publication de récits brefs. Philippe Aubert de Gaspé s'avère alors une figure affirmée de la posture antimoderne, dont le propre est d'en faire un homme qui, à la fois, vit dans son siècle et joue un rôle actif dans la préservation du souvenir des époques révolues et des idées novatrices des Lumières. Ces dernières ont été déterminantes dans l'avancement des droits humains et de la façon de faire de la politique au XIXe siècle, nonobstant l'héritage majeur que celles-ci ont eu sur l'histoire littéraire, la philosophie et l'art d'écrire sur l'histoire, mais, aussi et surtout, sur soi. C'est donc cet héritage qu'Aubert de Gaspé continue de porter jusqu'à la fin de sa vie et dans ses *Mémoires*, et ce, même si ces derniers ont été écrits en 1866, c'est-à-dire à une époque tardive où de nouvelles mœurs sont déjà bien ancrées dans la société canadienne de cette époque.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus primaire

AUBERT DE GASPÉ, Philippe, « Notes et éclaircissements », dans *Les anciens Canadiens* [1863], introduction de Maurice Lemire, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1994.

AUBERT DE GASPÉ, Philippe, *Mémoires* [1866], éd. Marc André Bernier et Claude La Charité, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007.

BECCARIA, Cesare, *Traité des délits et des peines, traduit de l'italien d'après la troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Avec des additions de l'auteur, qui n'ont pas encore paru en italien*, Lausanne, s.n., 1766.

DIDEROT, Denis et Jean Le Rond D'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, Paris, Samuel Fauche, 1765, t. 8.

DURHAM, John George Lambton [comte de], *The Report and Despatches of the Earl of Durham, Her Majesty's High Commissioner and Governor-General of British North America*, Londres, Ridgways Piccadilly, 1839.

LA BRUYÈRE, Jean de, Caractères *de La Bruyère : suivis des* Caractères *de Théophraste* [1688], Paris, F. Didot, 1844.

LA CHÂTRE, Edme de, et François de La Rochefoucauld, « Manifeste de Monsieur le Prince de Condé », dans *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, Villefranche, Jean de Paul, 1689, p. 227-242.

LA GUETTE, Madame [Catherine] de, *Mémoires de Madame de La Guette, escrits par elle-mesme*, La Haye, Adrian Moetjens, 1681.

MONTAIGNE, Michel de, « Chap. XX. Que Philosopher, c'est apprendre à mourir », dans *Essais I* [1580], éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, « Folio Classique », 2009, p. 221-241.

MONTESQUIEU, *Pensées et fragments inédits de Montesquieu*, texte établi par Gaston de Montesquieu, Bordeaux, Imprimerie de G. Gounouilhou, 1899, t. 1.

PASCAL, Blaise, *Pensées* [1670], éd. Marc Escola, présentation de Dominique Descotes, Paris, Flammarion, 2015.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Les Confessions*. *Livres I à VI* [1782], éd. François Raviez, Paris, Le livre de poche, « Classiques », 2012, vol. 1.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Les Confessions*. *Livres VII à XII* [1782], éd. François Raviez, Paris, Le livre de poche, « Classiques », 2012, vol. 2.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles* [1758], Paris, Hachette, 1916.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Rêveries du promeneur solitaire* [1782], éd. Michèle Crogiez, Paris, Le livre de poche, « Classiques », 2001.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation* [1762], éd. Charles Wirz, présentation et annotations de Pierre Burgelin, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1969.

VOLNEY, Constantin-François de, *Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*, Paris, Desenne, 1791.

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique* [1764], éd. Alain Pons, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1994.

VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance* [1763], éd. Jacques Van den Heuvel, postface de Philippe Sollers, Paris, Gallimard, « Folio », 2016.

Corpus secondaire

BELLEGUIC, Thierry, et Philip Knee (dir.), *Le sentiment de l'existence. Lectures des* Rêveries du promeneur solitaire *de Rousseau*, Paris, Hermann, « Les collections de la République des Lettres », 2021.

BERNIER, Marc André et Claude La Charité, « *In memoria sæpe, in corde semper* : relire les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé à la lumière d'un inventaire de 1836 de sa bibliothèque », dans Sophie Marcotte (dir.), *Regards sur les archives d'écrivains francophones au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, « Archives des lettres canadiennes », 2019, tome XVII, p. 141-161.

BERNIER, Marc André et Claude La Charité (dir.), *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Cultures québécoises », 2009.

CASTONGUAY, Jacques, « Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871) homme d'esprit et de lettres, sixième seigneur », dans *La Seigneurie de Philippe Aubert de Gaspé, Saint-Jean-Port-Joli,* Montréal, Fides, « Collection Loisirs et culture », 1977, p. 61-85.

CASTONGUAY, Jacques, *Philippe Aubert de Gaspé, seigneur et homme de lettres,* Québec, Septentrion, 1991.

DEPAUW, Jacques, « Dans les *Mémoires* de Madame de La Guette : la vie, la mort, la foi », dans Madeleine Foisil (dir.), *La Vie, la mort, le temps. Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Presses Universitaires de France, 1993, p. 527-536.

Dictionnaire biographique du Canada, « Aubert de Gaspé, Philippe Joseph » [en ligne], vol. X (1871-1880), URL : https://www.biographi.ca/fr/bio/aubert_de_gaspe_philippe_joseph_10F.html (page consultée le 10 janvier 2025).

GAMACHE, Julien, *Philippe Aubert de Gaspé et la tradition moraliste, m*émoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2015.

GRUTMAN, Rainier, « Aubert de Gaspé père, impérialiste malgré lui », dans *Des langues qui résonnent, l'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois,* Montréal, Fides/CÉTUQ, « Nouvelles études québécoises », 1997, p. 108-125.

GRUTMAN, Rainier et Claude La Charité (dir.), *Philippe Aubert de Gaspé père et fils en revue*, Québec, Presse de l'Université du Québec, « De vives voix », 2013.

LA CHARITÉ, Claude, « Philippe Aubert de Gaspé ou l'art d'être bon perdant », *Le Devoir*, 16 janvier 2021, p. B7, repris dans « Aubert de Gaspé : l'art d'être bon perdant », dans Dave Noël (dir.), *Le Devoir d'histoire. Regards croisés sur le Québec*, Montréal, Somme toute et Le Devoir, 2023, p. 75-81.

LABARRIÈRE, Jean-Louis, « Des vertus du décentrement dans *Les Ruines* de Volney », Philosophiques, vol. 20, nº 1, printemps 1993, p. 113-129.

LACOURCIÈRE, Luc, « Philippe Aubert de Gaspé [1786-1871] » *Les Cahiers des dix*, nº 41, 1976, p. 191-204.

LACROIX, Sophie, « Volney et le thème des ruines », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 53, nº 1, 2007, p. 89-102.

LENNE-CORNUEZ, Johanna, « Du droit naturel aux droits de l'humanité. La norme immanente du droit politique et la résistance à l'injustice chez Rousseau », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 115, nº 3, 2022, p. 303-321.

LENNE-CORNUEZ, Johanna, « Éduquer à la compassion. Martha Nussbaum au prisme de Rousseau », *Lumières*, vol. 35, nº 1, 2020, p. 127-146.

MARQUIS, Lou-Ann, *Les* Mémoires *et* Les anciens Canadiens *de Philippe Aubert de Gaspé ou une écriture mémorialiste dans le prolongement des Mémoires aristocratiques d'Ancien Régime*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski, 2008.

MENIN, Marco, « "Forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral". La dialectique de la liberté et de la nécessité selon Rousseau : de *La Morale sensitive* à *La Profession de foi* », *Revue philosophique de Louvain*, troisième série, tome 112, nº 1, 2014, p. 1-26.

NADEAU, Marie-Hélène, Ab uno disce omnes *: les représentations de la mémoire collective dans le récit de soi chez Philippe Aubert de Gaspé*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2020.

PARIZEAU, Gérard, « I. Philippe Aubert de Gaspé ou les vieilles familles sur le déclin (1786-1871) », dans *La Société canadienne française au XIXe siècle,* Montréal, Fides, 1975, p. 357-380.

VIAU, Robert, « Philippe Aubert de Gaspé : juge et partie du régime seigneurial », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 37, nº 2, 2012, p. 73-95.

Corpus tertiaire

ABIVEN, Karine, « Un genre de discours miniature : pour un modèle de l'anecdote », *Pratiques*, nº 157-158 (*Théories et pratiques des genres*, dir. par Driss Ablali), 2013, p. 119-132.

ABIVEN, Karine, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai : de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

ABIVEN, Karine. « "Comme une anecdote de la veille" : mise en scène énonciative de l'actualité dans les genres anecdotiques (1660-1710) », *Littératures classiques*, vol. 78, nº 2 (*Écritures de l'actualité : XVIe-XVIIIe siècles*, dir. par Karine Abiven et Laure Depretto), 2012, p. 17-34.

ANDRÈS, Bernard, « À l'orient du septentrion, ou Zélim dans la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779) », *Tangence*, hiver 2001, nº 65, p. 60-71.

ANDRÈS, Bernard, *Conquête des lettres au Québec. 1779-1799 : anthologie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007.

ARIÈS, Philippe, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* [1960], Paris, Seuil, « Points », 1975.

ARIFFIN, Yohan, *Généalogie de l'idée de progrès : histoire d'une philosophie cruelle sous un nom consolant*, Paris, Félin Kiron, « Les marches du temps », 2012.

ARQUIOLA, Elvira, et Luis Montiel, *La médecine en révolution. Sciences et philosophie de la nature au tournant du XVIIIe et du XIXe siècle*, Paris, Hermann, « Le Bel Aujourd'hui », 2012.

BEUGNOT, Bernard, « Livre de raison, livre de retraite, interférences des points de vue chez les mémorialistes », dans Jacques Hennequin et Noémi Hepp (dir.), *Les valeurs chez les mémorialistes français du XVIIe siècle avant la Fronde,* Paris, Klincksieck, 1979, p. 47-59.

BIRON, Michel, « Écrire pour un lecteur d'ici », *Voix et Images*, vol. 32, nº 3 (96), printemps 2007, p. 17-27.

BLAKE, Nancy, « Violence et mélancolie : sur les ruines de l'autre », dans Marie Blaise (dir.), *Melancholia*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, « Collection des littératures », 1999, p. 165-176.

BLOCH, Maurice, « Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné », trad. par Françoise Lacotte et Claude Lacotte, *Enquête*, vol. 2, décembre 1995, p. 59-76.

BRIOT, Frédéric, *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1994.

BRISSETTE, Pascal, *La malédiction littéraire : du poète crotté au génie malheureux*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « Socius », 2005.

BRUNET, Manon (dir.), *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Nota bene, 1999.

BRUNET, Manon, et Serge Gagnon (dir.), *Discours et pratique de l'intime au Québec,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

BRUNET, Michel, « Les Canadiens et la France révolutionnaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, nº 4, mars 1960, p. 467-475.

BUTLER, Judith, *Le récit de soi*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

CASTONGUAY, Jacques, *Seigneurs et seigneuresses à l'époque des Aubert de Gaspé,* Montréal, Fides, 2007.

CHARBONNEAU, Frédéric et Marie-Paule de Weerdt-Pilorge (dir.), *Le passé composé. La mise en œuvre du passé dans la littérature factuelle (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

CHARBONNEAU, Frédéric, *Les silences de l'histoire. Les Mémoires français du XVIIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, « République des lettres », 2000.

CHARTIER, Roger, *Le jeu de la règle. Lectures*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, « Études culturelles », 2000.

CITTON, Yves et Lise Dumasy (dir.), *Le moment idéologique. Littérature et sciences de l'homme*, Lyon, ENS Éditions, « La croisée des chemins », 2013.

COFFIN, Jean-Christophe, « L'hérédité et la médecine mentale française au XIXe siècle », *Ethnologie française*, vol. 24, nº 1, 1994, p. 70-80.

COMPAGNON, Antoine, *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes* [2005], postface inédite de l'auteur, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2016.

COMPAGNON, Antoine, *Les cinq paradoxes de la modernité,* Paris, Seuil, 1990.

DECROIX, Arnaud, « La controverse sur la nature du droit applicable après la conquête », *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, vol. 56, nº 3, avril 2011, p. 449-542.

DELÂGE, Denys, « Modèles coloniaux, métaphores familiales et changements de régime en Amérique du Nord, XVIIe — XIXe siècles » *Les Cahiers des dix*, nº 60, 2006, p. 19-78.

DESCHAMPS, Nicole, « Les "anciens Canadiens" de 1860 : une société de seigneurs et de va-nu-pieds », *Études françaises*, vol. 1, nº 3, octobre 1965, p. 3-15.

DESTREMPES, Hélène, « Mise en discours et parcours de l'effacement : une étude de la figure de l'Indien dans la littérature canadienne-française au XIXe siècle », *Tangence*, nº 85, automne 2007, p. 29-46.

DORION, Gilles, « La Révolution française et l'imaginaire au Canada français », dans Sylvain Simard (dir.), *La Révolution française au Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 361-264.

DUFLO, Colas, « Écrire la philosophie au XVIIIe siècle », *Archives de Philosophie*, vol. 78, nº 3, 2015, p. 395-397.

DUFLO, Colas, *Les aventures de Sophie : la philosophie dans le roman au XVIIIe siècle*, Paris, CNRS, « Biblis », 2013.

DUPUIS-DÉRI, Francis, « Histoire du mot "démocratie" au Canada et au Québec. Analyse politique des stratégies rhétoriques » dans *Canadian Journal of Political Science,* 2009, vol. 42, nº 2, p. 321-343.

FUMAROLI, Marc, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », dans *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, « Savoir : Lettres », 1998, p. 183-215.

FUMAROLI, Marc, « Nageur entre deux rives », dans *Chateaubriand : poésie et terreur* [2003], Paris, Gallimard, « Tel », 2006, p. 9-12.

GIRAULT DE COURSAC, Paul et Pierrette Girault de Coursac, *Histoire, historiens et mémorialistes,* Paris, Éditions François-Xavier de Guibert, 1997.

GOULEMOT, Jean Marie, « L'enfant et l'adolescent, objets et sujets du désir amoureux dans le discours des Lumières », *Mln*, vol. 117, nº 4, 2002, p. 710-721.

GOULEMOT, Jean Marie, « Temps historique et temps des œuvres, propositions et réflexions », *Lumen*, vol. 18, 1999, p. 83-93.

GOULEMOT, Jean-Marie, « *Les Confessions* : une autobiographie d'écrivain », *Littérature*, vol. 33, nº 1, 1979, p. 58-74.

GOYETTE, Julien, « L'encre et la tombe : l'écriture pour conjurer la mort chez Aubert de Gaspé, Derome et Buies », *Voix et Images*, vol. 35, nº 3 (105), printemps-été 2010, p. 51-62.

GRENIER, Benoît, *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 2012.

GRENIER, Benoît, « Sur les traces de la mémoire seigneuriale au Québec : identité et transmission au sein des familles d'ascendance seigneuriale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 72, nº 3, hiver 2019, p. 5-40.

GUSDORF, Georges, « Chapitre 10. Autobiographie et mémoires : le moi et le monde », dans *Les écritures du moi,* Paris, Éditions Odile Jacob, 1991.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, et al. (dir.), *L'anecdote entre littérature et histoire à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

HATHORN, Ramon, « Soldats, patrons et femmes "fatales" : figures de l'"Anglais" dans le roman québécois des XIXe et XXe siècles », *Voix et Images*, vol. 6, nº 1, automne 1980, p. 97-115.

HÉBERT, Pierre, « De la soutane étouffante à la toge libératrice ? Le rôle du pouvoir judiciaire dans l'autonomisation de la littérature québécoise (1892-1962) », *Cahiers de la propriété intellectuelle*, nº 21, 2009, p. 93-122.

HÉNIN, Emmanuelle, « Le modèle antique et la transformation de l'idée de patrimoine sous la Révolution française. » *Lumen*, vol. 26, 2007, p. 159-189.

HERSANT, Marc et al. (dir.), *Le sens du passé. Pour une nouvelle approche des Mémoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « La Licorne », 2013.

HIPP, Marie-Thérèse, *Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les mémoires (1660-1700),* Paris, Klincksieck, 1976.

JEANNELLE, Jean-Louis, *Écrire ses Mémoires au XXe siècle. Déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 2008.

LA CHARITÉ, Claude, *L'invention de la littérature québécoise au XIXe siècle*, Québec, Septentrion, « Aujourd'hui l'histoire avec », 2021.

LA CHARITE, Claude et Lou-Ann Marquis (dir.), « Les mémorialistes québécois du XIXe siècle », *Voix et images,* vol. 35, nº 3, 2010.

LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec (1770-1896)*, Montréal, Fides, 2000, vol. 1.

LAMONDE, Yvan, *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980),* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

LAUNAY, Michel, et Jean-Marie Goulemot, « Tenants et aboutissants d'une recherche sur le vocabulaire de Rousseau et l'histoire des idées au XVIIIe siècle », *Langages*, vol. 11, nº 11, 1968, p. 101-111.

LEJEUNE, Philippe, *Le pacte autobiographique* [1975], nouvelle édition augmentée, Paris, Seuil, « Essais », 1996.

LE MEUR, Cyril, *Les moralistes français et la politique à la fin du XVIIe siècle,* Paris, Honoré Champion, 2002.

LE MOINE, Roger, « Considérations sur la noblesse canadienne », *Les Cahiers des dix*, nº 54, 2000, p. 45-59.

LE MOINE, Roger, « Philippe Aubert de Gaspé ou les affaires du "bon gentilhomme" », *Les Cahiers des Dix*, nº 57, 2003, p. 299-321.

LEMIEUX, Denise, *Une culture de la nostalgie : l'enfant dans le roman québécois de ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984.

LEMIRE, Maurice, *Formation de l'imaginaire littéraire québécois (1764-1867)*, Montréal, l'Hexagone, 1993.

LESNE-JAFFRO, Emmanuèle. « De la liste au récit : comment raconter la généalogie ? L'exemple des mémorialistes d'Ancien Régime », *Dix-septième siècle*, vol. 288, nº 3, 2020, p. 497-508.

MAILHOT, Laurent, *La littérature québécoise depuis ses origines,* nouvelle édition, Montréal, Typo, « Essai », 2003.

MAILHOT, Laurent, « Révolution ? Liberté et patrie à la naissance et à la maturité de la littérature québécoise », dans Sylvain Simard (dir.), *La Révolution française au Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 339-360.

MARTIN, Christophe, *L'Esprit des Lumières. Histoire, littérature, philosophie*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 2017.

MASSE, Vincent, *Figures de l'Amérindien dans la littérature québécoise, 1855-1875*, mémoire de maîtrise, Université McGill, 2002.

MASSE, Vincent, « L'Amérindien "d'un autre âge" dans la littérature québécoise du XIXe siècle », *Tangence*, vol. 90, été 2009, p. 107-133.

MAY, Georges, *L'autobiographie,* Paris, Presses Universitaires de France, 1984.

MELANÇON, Johanne, « La figure de l'Amérindien : quatre portraits », *Canadian Literature*, vol. 187, hiver 2005, p. 73-85.

NUSSBAUM, Martha C., « Chapitre 1. L'imagination littéraire », dans *L'art d'être juste* [1995], trad. de l'anglais par Solange Clavel, Paris, Climats, 2015.

THÉRIEN, Gilles (dir.), *Figures de l'Indien*, Montréal, Typo, 1995.

TODOROV, Tzvetan, *La conquête de l'Amérique : la question de l'autre*, Paris, Seuil, 1982.

TOUGAS, Gérard, *Histoire de la littérature canadienne-française*, 4e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1967.

TRUDEL, Marcel, *Le régime seigneurial*, Ottawa, Société historique du Canada, 1983.

TRUJIC, Irena, *L'intertextualité classique dans la production littéraire du Québec des années 1850 -1870*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 2011.

TURMEL, André, « Mémoire de l'enfance et construction de soi », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, nº 2, automne 1997, p. 49-64.

VAN ROEY-ROUX, Françoise, « Chapitre 2 : Les Mémoires », dans *La littérature intime du Québec,* Montréal, Boréal Express, 1983, p. 57-105.

YON, Armand, « Les Canadiens français jugés par les Français de France, 1830-1939 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 18, nº 3, décembre 1964, p. 321-342.

ZANONE, Damien, *Écrire son temps. Les Mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2006.

ZANONE, Damien (dir.), *Le moi, l'histoire,* Grenoble, ELLUG, 2005.

ZISSIS, Marie, *Les nobles canadiens après la Cession. Se réinventer pour continuer à exister (1774-1815)*, thèse de doctorat, Université de Montréal/Sorbonne Université, 2021.

ZONABEND, Françoise, *La mémoire longue : temps et histoires au village*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.